

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NORD EST BÉARN

1, RUE SAINT-EXUPERY (BP 26) – 64 160 MORLAAS



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

V2 - Date de diffusion 28/04/2023

ALTEREA 
INGÉNIERIE

Rapport de Stratégie du PCAET de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn

MAITRISE D'OUVRAGE :



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST BEARN

BP 26
1 rue Saint Exupéry
64160 Morlaàs

Morgane UBALDO

Responsable de mission Climat / Environnement
T 06 07 09 83 77
@ m.ubaldo@cc-nordestbearn.fr

MAITRISE D'ŒUVRE :



ALTEREA AGENCE NANTES

26 boulevard Vincent Gâche
44275 Nantes Cedex 2
T 02 40 74 24 81

Pierre-Louis GARCIA-LE FLOCH

Chef de projets
T 07 57 09 55 57
@ plgarcia@alterea.fr

SUIVI DU DOCUMENT :

Indice	Date	Modifications	Rédaction	Vérification	Validation
1	11/07/2022	<i>1^{ère} version du rapport</i>	Garance ANDRIN, Lucille LE GALL	Pierre-Louis GARCIA-LE FLOCH	Morgane UBALDO
2	28/04/2023	<i>Modifications apportées par rapport au retour client et intégration des données actualisées (2019)</i>	Lucille LE GALL	Pierre-Louis GARCIA-LE FLOCH	Morgane UBALDO

contact@alterea.fr – www.alterea.fr

Agence Ouest (siège)

26 bd Vincent Gâche CS 17502
44275 Nantes Cedex 2
T 02 40 74 24 81
f 02 51 84 16 33

Agence de Paris

23 Avenue d'Italie
75013 Paris
T 01 46 28 31 89
f 02 51 84 16 33

Agence Nord

21 rue Pierre Mauroy
59000 Lille
T 03 59 54 21 08
f 02 51 84 16 33

Agence Sud-Ouest

Parvis Louise Armand CS 21912
33082 Bordeaux
T 05 56 64 42 51
f 02 51 84 16 33

Agence Sud – Est

19 Rue de la Villette
69003 Lyon
T 04 87 24 90 75
f 02 51 84 16 33

Agence Est

20, Place des Halles
67000 Strasbourg
T 02 51 84 16 33
f 02 51 84 16 33

SOMMAIRE

1. PREAMBULE	4
2. RAPPEL DES CONSTATS	6
<hr/>	
2.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST BEARN	6
2.2. PROFIL « CLIMAT-AIR-ÉNERGIE » DU TERRITOIRE	9
2.3. LA VULNERABILITE DU TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	13
2.4. LES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE	14
2.5. LES OBJECTIFS NATIONAUX ET REGIONAUX	15
3. LA STRATEGIE « CLIMAT AIR ENERGIE » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST-BEARN	16
<hr/>	
3.1. LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU TERRITOIRE	18
3.2. VERS LA NEUTRALITE CARBONE SUR LE TERRITOIRE : STRATEGIE DE COMPENSATION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	19
3.3. LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES	22
3.4. DES EMISSIONS DE POLLUANTS A LA BAISSSE	26
3.5. UN PLAN D'ADAPTATION FACE A LA VULNERABILITE CLIMATIQUE	30
4. LES OBJECTIFS SECTORIELS	32
<hr/>	
4.1. AGRICULTURE	32
4.2. TRANSPORT ROUTIER	33
4.3. RESIDENTIEL	35
4.4. TERTIAIRE	37
4.5. INDUSTRIE (HORS BRANCHE ENERGIE)	38
4.6. INDUSTRIE BRANCHE ENERGIE	39
4.7. DECHETS	39
5. STRUCTURATION DU PLAN D'ACTION DU PCAET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST BEARN	40
6. ANNEXES	48
<hr/>	
6.1. TABLEAU DE COMPARAISON DU PCAET AVEC LES DOCUMENTS NATIONAUX	48
6.2. TABLEAU DE COMPARAISON DU PCAET AVEC LES DOCUMENTS REGIONAUX	50

1. PREAMBULE

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est défini à l'article L. 229-26 du Code de l'Environnement et précisé à l'article R. 229-51 et doit être élaboré par tout établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants.

Ce document-cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité est un **projet territorial de développement durable** dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Il doit être révisé tous les 6 ans.

À la suite de l'ordonnance n°2016-1058 du 3 août 2016 et au décret n°2016-1110 du 11 août 2016, le PCAET est soumis à **évaluation environnementale des projets, plans et programmes**. Cette évaluation environnementale est une démarche continue et itérative tout au long du projet de PCAET. Elle consiste, à partir d'un état initial de l'environnement et des enjeux territoriaux identifiés, en une analyse des effets sur l'environnement du projet de PCAET avec pour objectif de prévenir les conséquences dommageables sur l'environnement.

Le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial définit les éléments constituant ce document opérationnel. Le Plan Climat de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn, outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire, doit comprendre un diagnostic territorial, une stratégie fixant la trajectoire air-climat-énergie du territoire, portant sur les domaines suivants :

- Réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES) ;
- Renforcement du stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments ;
- Maîtrise de la consommation d'énergie finale ;
- Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage ;
- Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;
- Productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires ;
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;
- Evolution coordonnée des réseaux énergétiques ;
- Adaptation au changement climatique.

Le PCAET doit également comprendre un programme d'actions permettant, dans les domaines de compétence de la Communautés de Communes, de contribuer aux objectifs fixés par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité du Territoire (SRADDET). Le SRADDET de la région Nouvelle-Aquitaine a été adopté en décembre 2019, et fixe des objectifs ambitieux en matière d'autonomie énergétique, de réduction de la vulnérabilité et de baisse des émissions de gaz à effet de serre.

L'atteinte des objectifs passera par une mobilisation forte de tous les acteurs : villes, autorités locales, entreprises et citoyens. Ceux-ci sont invités à accroître leurs efforts et à soutenir les actions visant à réduire les émissions, ainsi qu'à renforcer la résilience et à réduire la vulnérabilité aux conséquences du changement climatique.

Ce plan d'actions porte sur les secteurs d'activité définis par l'arrêté du 4 août 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial à savoir : résidentiel, tertiaire, transport routier, autres transports, agriculture, déchets, industrie hors branche énergie, branche énergie (hors production d'électricité, de chaleur et de froid pour les émissions de gaz à effet de serre, dont les émissions correspondantes sont comptabilisées au stade de la consommation).

Il définit des actions à mettre en œuvre par la collectivité et l'ensemble des acteurs socio-économiques, y compris les actions de communication, de sensibilisation et d'animation en direction des différents

publics et acteurs concernés. Il précise les moyens à mettre en œuvre, les publics concernés, les partenariats souhaités et les résultats attendus pour les principales actions envisagées.

Enfin, conformément aux directives nationales, le PCAET décline la méthode « Éviter – Réduire – Compenser », dite ERC. Par Éviter on entend l'absence totale d'impact direct ou indirect du projet sur toutes les composantes d'un milieu. En termes d'action, il s'agit donc de ne pas effectuer une action qui aurait un impact sur le milieu (sobriété). Le volet Réduire cherche à limiter les impacts dans l'espace et le temps sur le milieu étudié. En termes d'action, il s'agit notamment d'efficacité (avoir un process plus performant réduit l'impact de l'activité sur le milieu). Le volet Compenser, quant à lui, vise à contrebalancer les impacts qui n'ont pas pu être évités dans les deux phases précédentes par le biais de mesures ciblées, le plus souvent dans un autre milieu.

2. RAPPEL DES CONSTATS

2.1. Présentation du territoire de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn

Située dans le département des Pyrénées-Atlantiques (64), la Communauté de Communes du Nord Est Béarn (CCNEB) a été créée le 1er janvier 2017 par suite de la fusion des Communautés de Communes du canton de Lembeye en Vic-Bilh, du Pays de Morlaàs et Ousse-Gabas. L'EPCI compte ainsi 73 communes pour une population de plus de 34 000 habitants en 2015 (Insee) sur une superficie de 583 km².

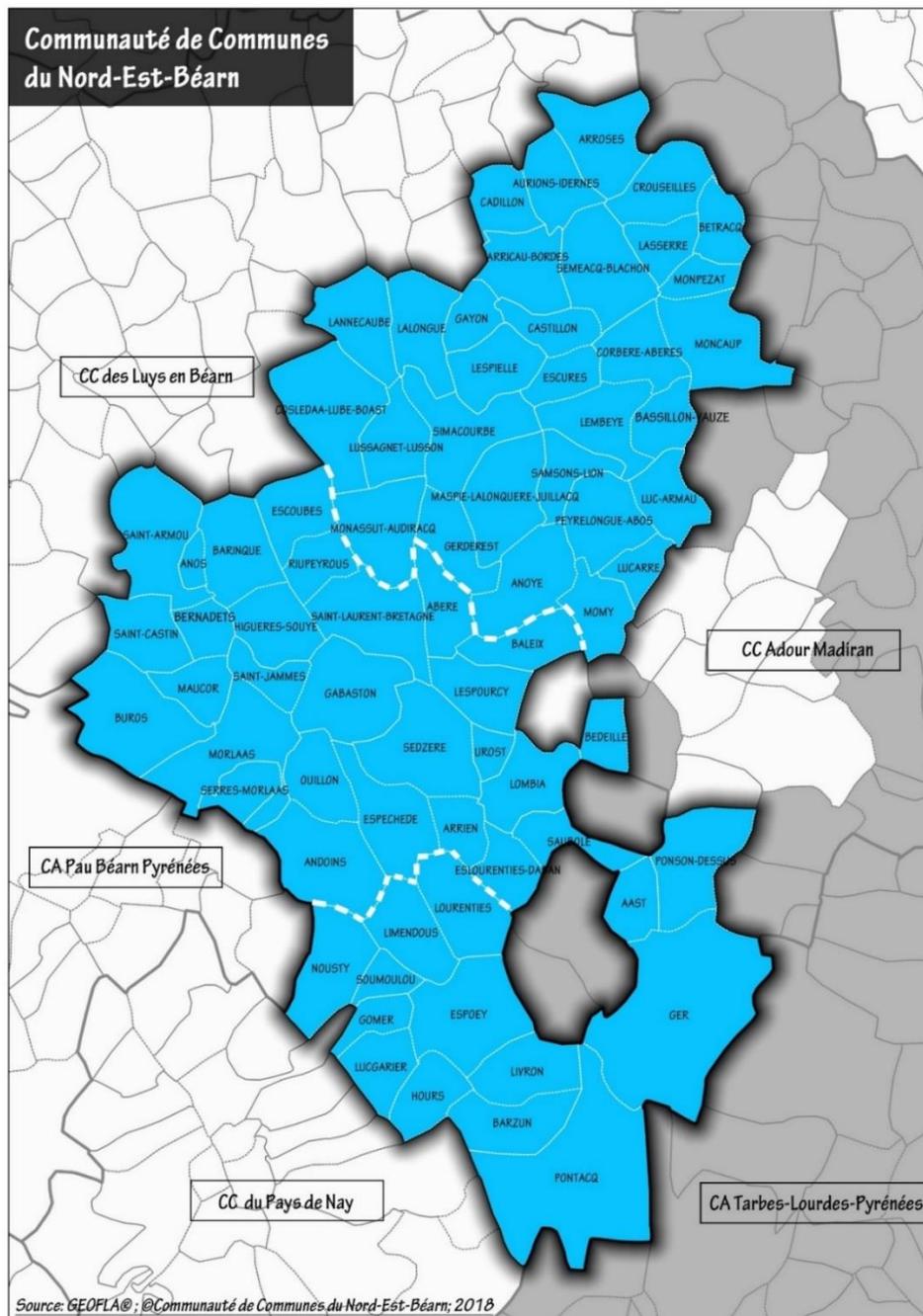


Figure 1 : Territoire administratif de la CCNEB

(Source : CCNEB)

Le territoire de la CCNEB est largement dominé par les espaces agricoles (84% de la surface totale du territoire) ; ces espaces sont eux-mêmes marqués par la dominance des cultures (76%) par rapport aux prairies permanentes (8%). Le territoire se divise ainsi en deux grands ensembles : dans sa partie nord, une alternance de cultures, de bocage et de forêts décrite par la topographie et le réseau hydrographique du territoire. Dans la grande partie sud, ce sont les cultures qui prédominent, parsemées par le tissu urbain du fait de la proximité avec les agglomérations de Pau à l'ouest et Tarbes à l'est.

La Communauté de Communes du Nord Est Béarn compte 34 025 habitants ; Morlaàs étant la commune la plus peuplée (4 156 habitants), suivie par Pontacq et Ger. La densité de population observée à l'échelle de la CCNEB est moitié moins élevée que la moyenne nationale, avec 58,4 habitants/km² (contre 118,2 à l'échelle nationale et 87,6 dans le département). Cette densité est toutefois assez contrastée entre les communes les plus urbaines comme Soumoulou (553 habitants/km²) et les communes au nord plus rurales (11 habitants/km² à Bétracq, 13 à Moncaup).

Avec 2 439 emplois recensés en 2015 soit 30,7% des emplois locaux, Morlaàs est la commune disposant du plus grand nombre d'emplois implantés sur son territoire. Elle forme à ce titre un pôle local d'importance, attirant des actifs au-delà de son seul périmètre.

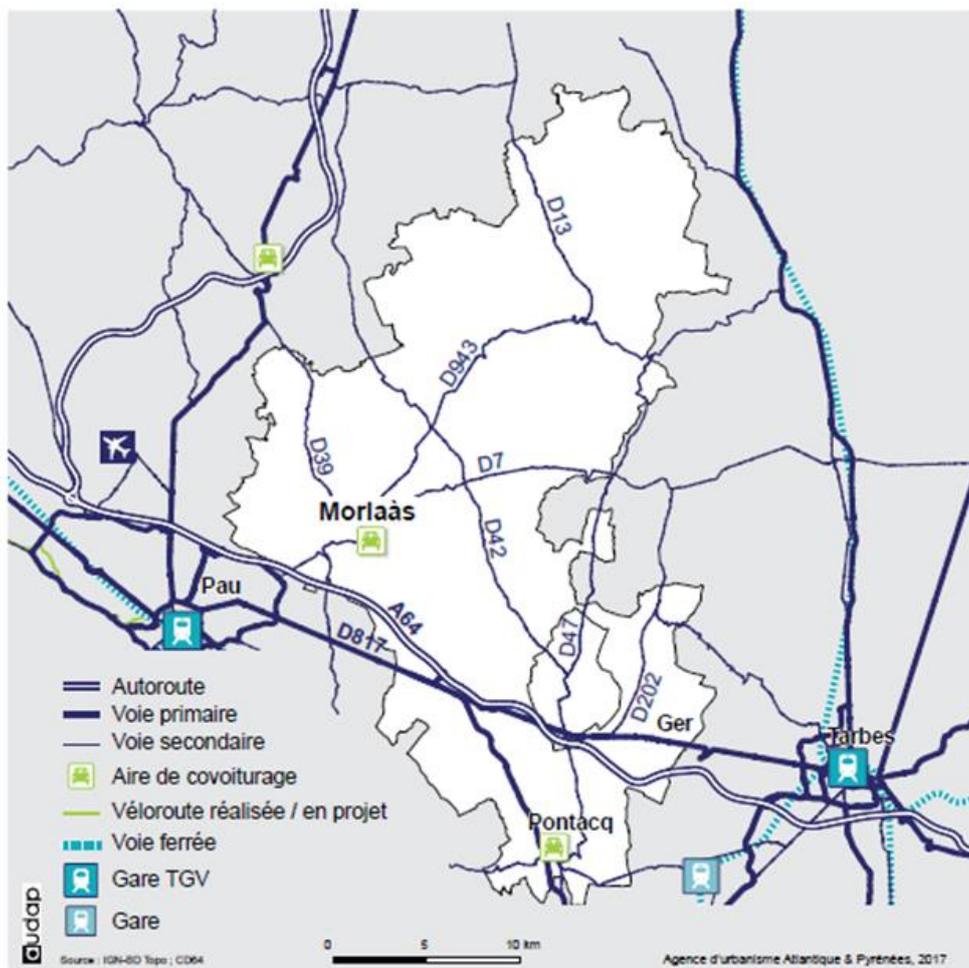


Figure 2 : Types d'infrastructures sur le territoire de la CCNEB

(Source : Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées, 2017)

Les axes structurant du territoire sont :

- L'autoroute pyrénéenne (A64), qui relie Toulouse à Bayonne et dessert notamment les multiples stations de ski des vallées pyrénéennes. Un tronçon d'une vingtaine de kilomètres de cette

autoroute est présent au sud du territoire. Plus localement, elle relie Pau à Tarbes, deux pôles économiques majeurs, voisins du territoire. Un échangeur est présent sur le territoire à Limendous ;

- La D817, qui relie elle aussi Pau à Tarbes et dessert Soumoulou ;
- La D940, sur l'axe Soumoulou-Lourdes ;
- La D943 sur l'axe Pau-Lembeye.

Un projet de diffuseur est également à l'étude sur le secteur de Morlaàs afin d'absorber l'augmentation de population prévue (263 000 habitants prévus en 2030 à l'échelle du Grand Pau). Ces axes majeurs sont concentrés dans le sud du territoire, du fait de la proximité avec les villes de Pau et Tarbes.

Par ailleurs, le territoire ne compte aucune ligne de chemin de fer et logiquement aucune gare au sein de la Communauté de Communes.

En 2016, la Communauté de Communes du Nord Est Béarn comptait 16 400 actifs et près de 2 200 établissements, dont la plus grande partie œuvrait dans le secteur des services (47%). Le reste d'entre eux étaient liés au secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration (24%), de la construction (18%) et de l'industrie (à hauteur de 11%).

Le nombre d'emplois locaux était de près de 8 000 en 2015. Les secteurs les plus importants en nombre d'emplois étaient d'une part celui de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (32,5%) et d'autre part, celui du commerce, des transports et des services (32,3% des emplois). Ce dernier est toutefois légèrement sous-représenté sur le territoire par rapport à la moyenne départementale ; à l'inverse, reflet de la ruralité du territoire, près de 14% des emplois locaux sont assurés par le secteur de l'agriculture (exploitants, coopératives et agroalimentaires confondus), un chiffre plus de quatre fois supérieur à la moyenne nationale (2,7% des emplois) et plus de trois fois supérieur à la moyenne départementale (3,9%).

Environ 43% des actifs de la Communauté de Communes travaillent directement sur le territoire ; les autres travaillant hors du périmètre des 73 communes. De même, une partie des emplois locaux sont occupés par des actifs en provenance des territoires limitrophes. Ainsi, en 2013, la distance moyenne domicile/travail était de 29 km.

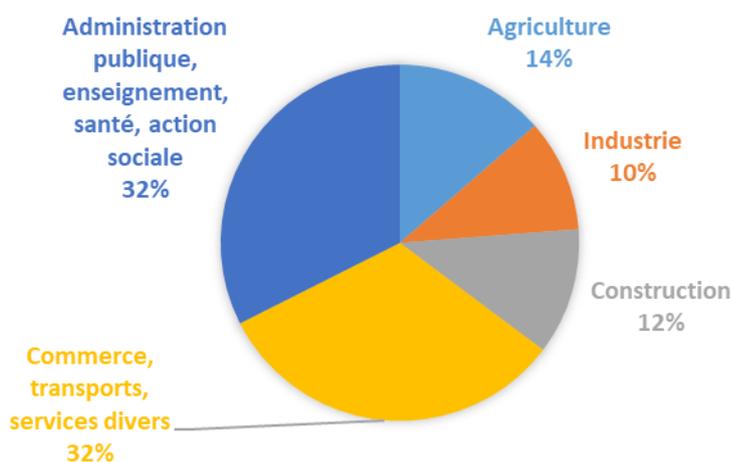


Figure 3 : Emplois selon le secteur d'activité au sein de la CCNEB

(Source : INSEE 2015)

Si la démarche d'élaboration du PCAET de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn intervient dans un contexte réglementaire, la collectivité n'en est pas moins un territoire d'ores et déjà engagé dans sa transition énergétique. De nombreuses actions en faveur de l'environnement ont été réalisées dans les communes présentes sur le territoire :

- Projet Adour Ressourcerie pour favoriser, entre autres, le réemploi ;
- Création de tiers-lieux pour limiter les déplacements domicile-travail ;
- Réalisation d'une étude de la Trame Verte et Bleue (atlas cartographique à l'échelle de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn et de chaque commune) et mise en place d'actions de restauration ;
- Projet de replanter 10 000 plants sur le territoire afin de recréer des corridors naturels ;
- Programme de résorption de 15 anciennes décharges sauvages lancé en 2018 sur le territoire ;
- Volonté de promouvoir les énergies renouvelables et de proposer une offre de mobilité adaptée au caractère rural du territoire ;
- Sensibilisation aux éco gestes pour réduire les consommations d'énergie ;
- Achats de produits bio et locaux dans la restauration collective et procédure en cours pour le remplacement des contenants en plastique
- Etc.

2.2. Profil « Climat-Air-Energie » du territoire

2.2.1. Consommations énergétiques

Diagnostic initial (2014)

Les besoins énergétiques du territoire s'élèvent en 2014 à 717,2 GWh ce qui représente 21,1 MWh par habitant et par an.

Les secteurs les plus fortement consommateurs d'énergie sont le résidentiel (36,0%), le transport routier (35,2%) et le tertiaire (9,2%). Le mix énergétique territorial est dominé par les sources fossiles (63,1% des consommations d'énergie finale) telles que les produits pétroliers et le charbon (56,5%) et le gaz (6,6%), suivies par l'électricité (24,4%) et enfin le bois (9,8%).

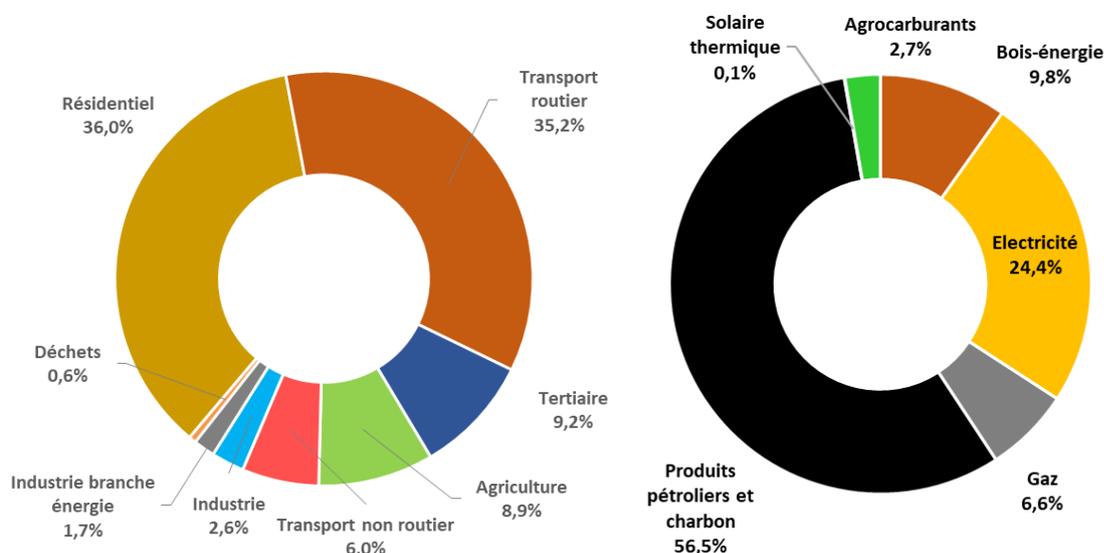


Figure 4 : Répartition des consommations par secteur et par type d'énergie du territoire de la CCNEB en 2014

(Source : PROSPER, Wattstrat, ALTEREA)

Diagnostic actualisé (2019)

Les données au sein de ce paragraphe sont présentées à titre indicatif. Le diagnostic, la stratégie et le programme d'actions du PCAET ont été élaborés sur la base des données de l'année 2014.

En 2019, d'après les données de l'Agence Régionale d'Évaluation Environnement & Climat (AREC) de Nouvelle Aquitaine, les consommations énergétiques globales du territoire de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn sont de 778 GWh, soit environ 22,6 MWh par habitant.

Les secteurs les plus consommateurs d'énergie sont les secteurs transport (47% des consommations globales du territoire) et résidentiel (35% des consommations globales du territoire) ; ils représentent à eux deux plus de 80% des consommations d'énergies du territoire.

Les produits pétroliers représentent la source d'énergie la plus consommée sur le territoire, à hauteur de 56% des consommations globales. Les énergies renouvelables et le biocarburant sont en seconde position avec 19% des consommations énergétiques globales, suivies de l'électricité, 18% des consommations totales du territoire. Le gaz naturel représente quant à lui seulement 7% des consommations énergétiques du territoire.

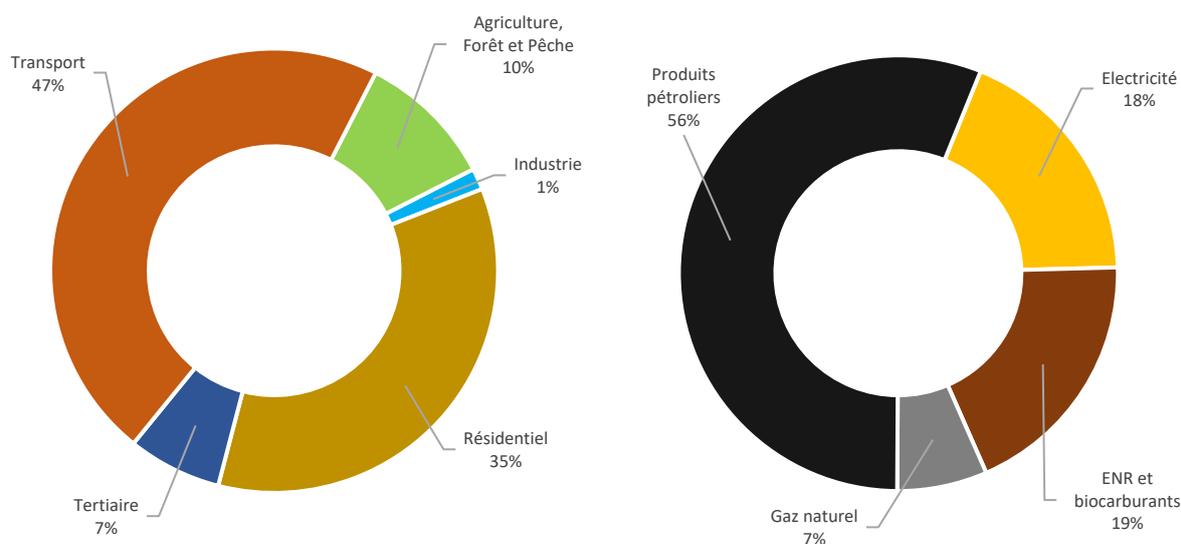


Figure 5 : Consommations d'énergie en 2019

(Source : AREC via TerriStory Nouvelle Aquitaine, ALTEREA)

2.2.2. Emissions de gaz à effet de serre

Diagnostic initial (2014)

Les émissions de Gaz à effet de serre associées aux activités du territoire sont évaluées à 313 743 tonnes équivalent CO₂ (teqCO₂) en 2014, représentant 9,2 teqCO₂ par habitant et par an.

Le secteur agriculture concentre 59,7% des émissions de gaz à effet de serre alors qu'il ne représente que 8,9% des consommations énergétiques. Cette surreprésentation est liée à des émissions dites « non énergétiques », dont l'origine n'est pas une consommation d'énergie mais des processus chimiques naturels (il peut s'agir d'un processus naturel de fermentation, des émissions liées à la digestion des animaux, etc.). Le second secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire est le transport routier (20,5%), suivi du secteur résidentiel (11,1%).

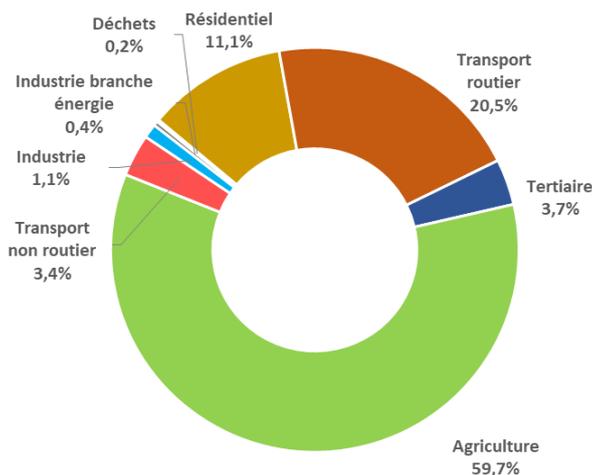


Figure 6 : Emissions de gaz à effet de serre par secteur sur la CCNEB en 2014

(Source : PROSPER, Wattstrat, ALTEREA)

Diagnostic actualisé (2019)

Les émissions de gaz à effet de serre globales (énergétiques et non énergétiques) sont quant à elles estimées à 307 120 tCO₂e en 2019, soit 8,9 tCO₂e par habitant.

Les deux secteurs les plus émetteurs sont les secteurs agriculture (49% des émissions globales du territoire) et transport (38% des émissions globales du territoire), soit pour ces deux secteurs, près de 90% des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

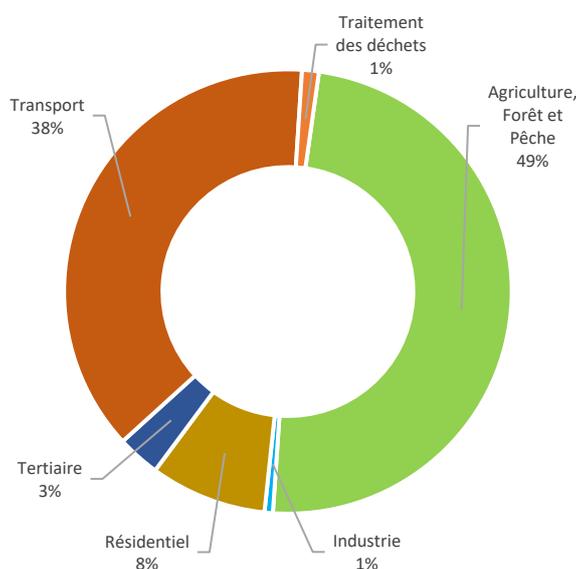


Figure 7 : Emissions de gaz à effet de serre par secteur sur la CCNEB en 2019

(Source : AREC via TerriStory Nouvelle-Aquitaine, ALTEREA)

2.2.3. Production d'énergies renouvelables

Diagnostic initial (2014)

En 2014, la production d'énergie renouvelable actuelle est estimée à 4,4 GWh, soit moins de 1% de la consommation énergétique actuelle du territoire.

En revanche, l'outil PROSPER fait état uniquement des installations solaires (les installations de bois doivent pourtant présenter une production non négligeable), mais les différentes filières d'énergies renouvelables et de récupération restent très peu développées au regard du potentiel du territoire et des objectifs de développement fixés à l'échelle régionale

Ainsi, cette production énergétique renouvelable recensée par PROSPER sur le territoire est dominée par le solaire photovoltaïque, avec une production de 4 GWh en 2014, devant le solaire thermique (0,4 GWh).

Plusieurs dossiers sont à l'étude, notamment un projet de serres photovoltaïques à une échelle expérimentale sur la commune de Saint-Castin et deux unités de méthanisation à Espéchède et Nousty.

Pour rappel, le diagnostic a établi un potentiel de développement des énergies renouvelables à horizon 2030 de 235,1 GWh. Cela permettrait de couvrir près de 33% de la consommation d'énergie actuelle de la Communauté de Communes.

Plus précisément, le potentiel de production par méthanisation et biomasse représentent respectivement 206,5 GWh et 28,6 GWh. Par ailleurs, la capacité de raccordement des réseaux de transports de l'énergie est importante pour le gaz mais limité pour l'électricité (cf. partie 7 « *Présentation des réseaux de distribution et de transport et options de développement* » du rapport de Diagnostic).

Diagnostic actualisé (2019)

La production d'énergies renouvelables actuelle est de 131 GWh, soit 17% de la consommation énergétique actuelle du territoire. Cette production énergétique renouvelable est dominée par le bois domestique avec 104 GWh, soit 80% de la production d'énergie renouvelable du territoire, suivie des pompes à chaleur (PAC) particuliers et petit collectif (16 GWh, soit 12% de la production d'énergie renouvelable du territoire) et du solaire photovoltaïque (10 GWh soit 7% de la production d'énergie renouvelable du territoire). Enfin, le territoire recense une production de 0,7 GWh d'énergie solaire thermique, soit 0,5% de la production d'énergie renouvelable globale sur le territoire de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn.

2.2.4. Qualité de l'air

Les émissions de polluants atmosphériques sur le territoire ont été transmises par l'ATMO Nouvelle-Aquitaine et intégrées dans l'outil PROSPER.

A l'échelle du territoire de la Communauté de Communes, le secteur responsable de la plus grande part de polluants est l'agriculture (75,3%), du fait de son poids important dans l'économie locale.

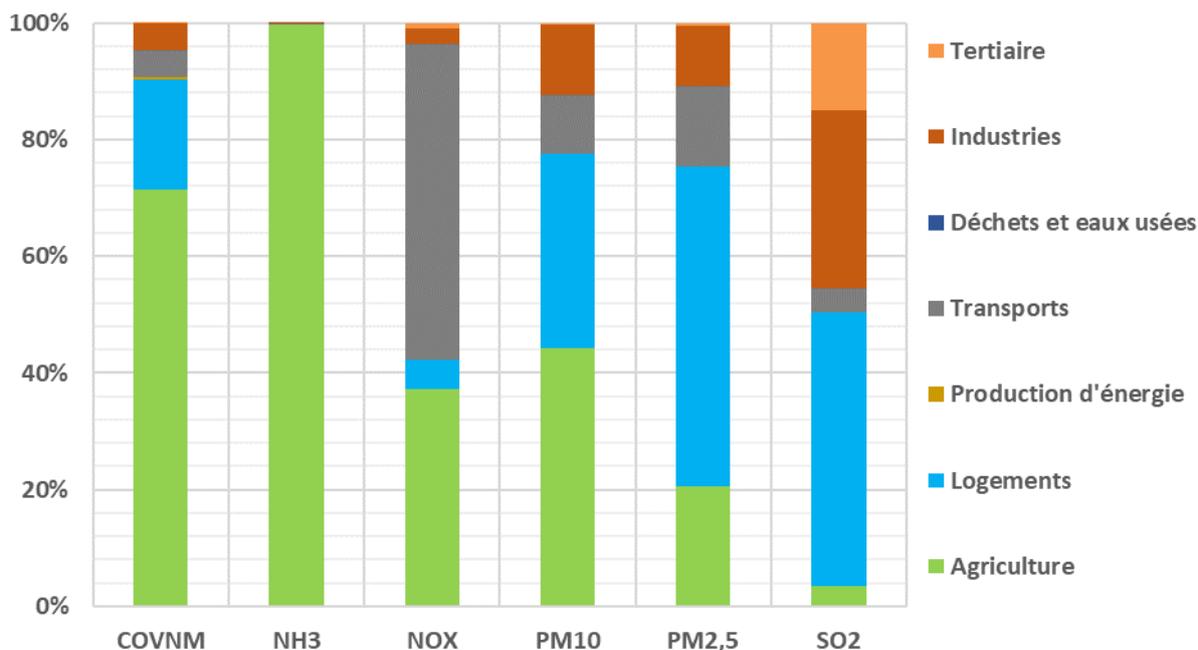


Figure 8 : Répartition des émissions de polluants par secteur sur la CCNEB en 2014

(Source : ATMO Nouvelle-Aquitaine)

La filière agricole est ainsi le secteur le plus émetteur de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM), d'ammoniac (NH₃) et de particules fines (PM₁₀) avec respectivement 71,5%, 99,6% et 44,3% des émissions. Il est également le second plus émetteur en oxydes d'azote (NO_x) avec 37,3% des émissions.

Le secteur du transport pèse également lourdement sur plusieurs types d'émissions, et notamment sur l'oxyde d'azote et les particules fines. Ce secteur émet ainsi 54,3% des NO_x du territoire, 10,1% des PM₁₀, et 14% des PM_{2,5}.

Le secteur résidentiel est le premier émetteur de dioxyde de soufre (SO₂) et particules fines (PM_{2,5}) avec respectivement 46% et 55% des émissions. Il est également le second plus émetteur en COVNM et PM₁₀ avec respectivement 19% et 33% des émissions. Ces émissions domestiques sont souvent liées à des installations de chauffage vétustes, ne répondant pas aux normes actuelles.

L'industrie (hors branche énergie) joue pour sa part un rôle important dans les émissions de dioxyde de soufre avec 31% des émissions.

2.3. La vulnérabilité du territoire face au changement climatique

Le territoire de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn, est actuellement touché, de plus en plus fréquemment, par des effets ponctuels mais réels du changement climatique. Le risque le plus prégnant est, de loin, celui lié aux inondations, que ce soit par leur ampleur ou par leur occurrence. Les évolutions climatiques à l'œuvre sont toutefois susceptibles de multiplier les épisodes caniculaires et les sécheresses, dont l'intensité et la fréquence sont en forte augmentation depuis deux ans sur le territoire. Ces changements risquent également d'augmenter la pression sur la ressource en eau (besoins accrus) et sur l'équipement des bâtiments (climatisation, etc.). De manière générale, les évolutions climatiques auraient tendance à augmenter la vulnérabilité du territoire, et en particulier par les biais suivants :

- **Accentuation du phénomène de retrait/gonflement des argiles** par l'amplification des épisodes de sécheresses, entraînant des dégâts matériels plus importants ;

- **Forte hausse du nombre d'épisodes caniculaires** pouvant entraîner une surmortalité de la population sensible aux fortes chaleurs ;
- **Augmentation de la fréquence des épisodes de sécheresse** générant une baisse de la disponibilité des ressources en eau ;
- **Elévation du risque d'incendie** sur les espaces forestiers en période estivale ;
- **Dégradation de la qualité de l'air**, lors des vagues de chaleur très fortes : les températures au-delà de 30°C sont notamment favorables à la formation d'ozone au sol et d'autres polluants atmosphériques ;
- **Dégradation de la quantité et la qualité de la ressource en eau** par l'augmentation de la pression anthropique et d'une raréfaction estivale de la ressource disponible.

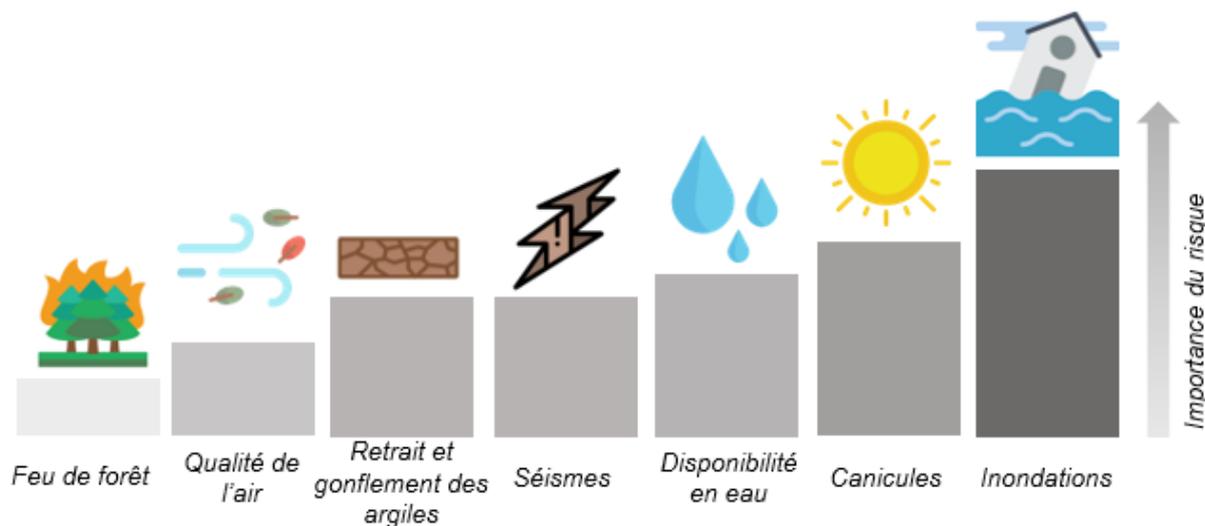


Figure 9 : Exposition du territoire de la CCNEB aux risques

(Source : ALTEREA)

La santé publique sera au cœur des problématiques liées à l'augmentation des températures (et des périodes caniculaires). Les populations les plus vulnérables, telles que les personnes âgées, les enfants et les femmes enceintes devront être protégées de ces effets. Plusieurs de ces événements peuvent aussi être couplés de risques sanitaires accrus (dégradation de la qualité de l'eau, de l'air, etc.).

Concernant le coût de l'inaction face au changement climatique, le premier rapport en traitant est celui de Nicholas Stern, en 2006. Il évalue le coût de l'inaction contre le changement climatique entre 5 % et 20 % du PIB mondial contre 1 % pour celui de l'action. Le rapport mettait en évidence une vérité considérée aujourd'hui comme indiscutable : le réchauffement climatique a des effets néfastes sur l'économie et le coût de l'inaction est incomparablement supérieur au coût de l'action préventive. Depuis, le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) a lui aussi mis l'accent sur le coût économique de l'inaction. Ses conclusions sont sans appel : plus les gouvernements tardent, plus la charge sera lourde.

Le Cerema, sollicité par la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC), construit actuellement une méthodologie simple permettant aux collectivités d'évaluer le coût de l'absence d'action face aux changements climatiques. Cette méthode, une fois finalisée, pourra permettre d'évaluer à l'échelle du territoire local, les coûts entraînés par l'inaction.

2.4. Les grands enjeux du territoire

Lors du processus de construction du Plan Climat Air Energie Territorial, la collectivité a établi plusieurs **grands enjeux pour son territoire**. En particulier :

- **Anticiper l'augmentation des besoins en eau potable** et la baisse des débits des cours d'eau ;

- Poursuivre les efforts d'**adaptation du territoire à la hausse des températures** (santé des habitants, cultures adaptées, etc.) ;
- **Améliorer la sobriété énergétique du territoire**, en limitant le recours aux énergies fossiles et en augmentant la production locale et renouvelables d'énergie ;
- **Améliorer la performance énergétique des bâtiments**, pour réduire les consommations énergétiques ;
- **Améliorer l'efficacité énergétique**, remplacement des modes de chauffage les plus émetteurs pour réduire les émissions de polluants et de gaz à effet de serre ;
- Continuer à **accompagner le monde agricole** sur les impacts du changement climatique et anticiper son adaptation ;
- **Valoriser la production locale** auprès des habitants et des professionnels (circuits-courts) ;
- Favoriser le **recours aux modes alternatifs à la voiture individuelle** (covoiturage, transports en commun, etc.) et plus particulièrement les modes actifs (vélo, marche à pied, etc.) ;
- **Protéger les espèces et milieux les plus sensibles et protégés** (ZNIEFF, zones humides, Natura 2000, etc.) ;
- Réduire le risque de ruissellement et d'inondation par la **réduction de l'imperméabilisation des sols** ;
- Faciliter la **compréhension des enjeux patrimoniaux**, notamment au regard des protections réglementaires pouvant impacter des projets à proximité (production d'ENR, rénovation thermique de bâtiments, etc.).

Le PCAET de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn doit donc permettre d'aboutir à un territoire adapté au changement climatique dont les besoins énergétiques sont réduits et majoritairement couverts par les énergies renouvelables et de récupération produites localement. Il y parviendra en prenant en considération l'ensemble des secteurs et en ciblant ses actions sur les usages les plus consommateurs et/ou les plus émetteurs. Afin d'assurer la bonne application de ces actions, le PCAET devra, autant que possible, être travaillé avec les acteurs du territoire.

2.5. Les objectifs nationaux et régionaux

Les objectifs définis à l'échelle nationale sont les suivants :

- **Réduction de 83% des émissions de gaz à effet de serre en 2050** par rapport à 1990, et atteinte de la « **neutralité carbone** » ;
- **Réduction de 50% des consommations d'énergie finale en 2050** par rapport à 2012 ;
- **Réduction de 30% des consommations d'énergies fossiles en 2030** par rapport à 2012 ;
- Porter la **part des énergies renouvelables à 33% de la consommation énergétique finale en 2030**.

A l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), approuvé par la Préfète de Région le 27 mars 2020, fixe plusieurs objectifs :

- Réduction de 75% des émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 2010 ;
- Réduction de 50% des consommations d'énergie finale en 2050 par rapport à 2010 ;
- La multiplication par 4 de la production d'énergie renouvelable sur le territoire entre 2015 et 2050.

3. LA STRATEGIE « CLIMAT AIR ENERGIE » DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NORD-EST-BEARN

La prise de conscience des enjeux environnementaux, énergétiques et sociétaux, l'évolution des modes de consommation, le développement des énergies vertes, constituent un véritable défi, mais aussi une opportunité pour le territoire de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn.

Afin d'assurer la bonne mise en œuvre de la transition sur le territoire, la Communauté de Communes du Nord Est Béarn, au travers de son PCAET, a cherché à définir une stratégie territoriale basée sur l'identification de priorités et d'objectifs adaptés au territoire intercommunal. Cette volonté est passée par la définition d'objectifs quantifiés pour chaque secteur réglementaire, permettant de répondre aux engagements nationaux et régionaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de réduction de la consommation d'énergie, d'amélioration de la qualité de l'air, de développement des énergies renouvelables locales et d'adaptation aux effets du changement climatique.

La construction de la Stratégie s'est faite au travers de différentes démarches qui ont nourri la réflexion globale, permettant d'aboutir au scénario retenu par le Conseil communautaire :

- **L'élaboration de deux scénarios prospectifs de travail**, projetant des évolutions possibles des trajectoires de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050. Le premier scénario a poursuivi les tendances actuelles (simulation « au fil de l'eau »), tandis que le deuxième a actionné autant de leviers que possible sur le volet « atténuation du changement climatique » indépendamment de leur faisabilité ;
- **L'analyse des incidences environnementales de ces deux scénarios**, dans le cadre de l'Evaluation Environnementale Stratégique. Celle-ci a permis de mettre en évidence les impacts environnementaux (dans son acception la plus large) positifs ou négatifs ainsi que des points de vigilance liés à la mise en œuvre des scénarios et donc d'orienter la stratégie vers une voie la plus vertueuse possible ;
- **Plusieurs réunions de définition des objectifs stratégiques**, portant sur différentes thématiques du PCAET (Résidentiel et Tertiaire, Agriculture, Transports, etc.). Elles ont permis de lister les divers leviers disponibles et de mettre au débat la possibilité de les appliquer sur le territoire, selon les moyens nécessaires et ceux disponibles, l'acceptabilité, etc.

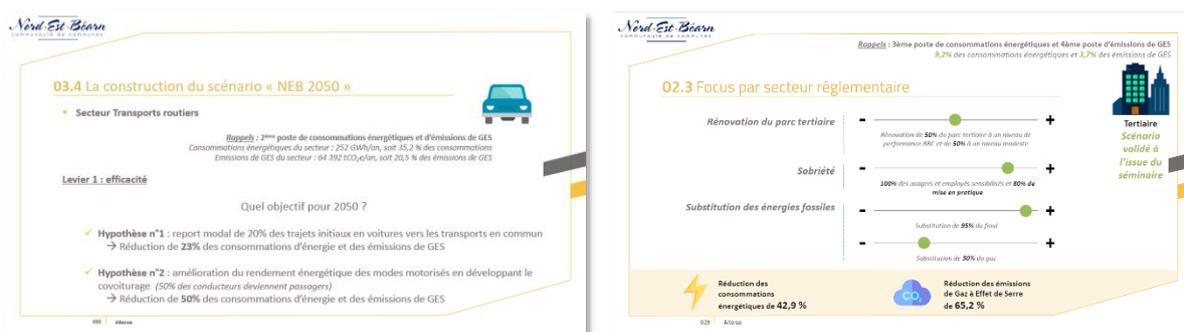


Figure 10 : Exemple de supports utilisés pour les réunions de définition des objectifs stratégiques

(Source : Alterea)

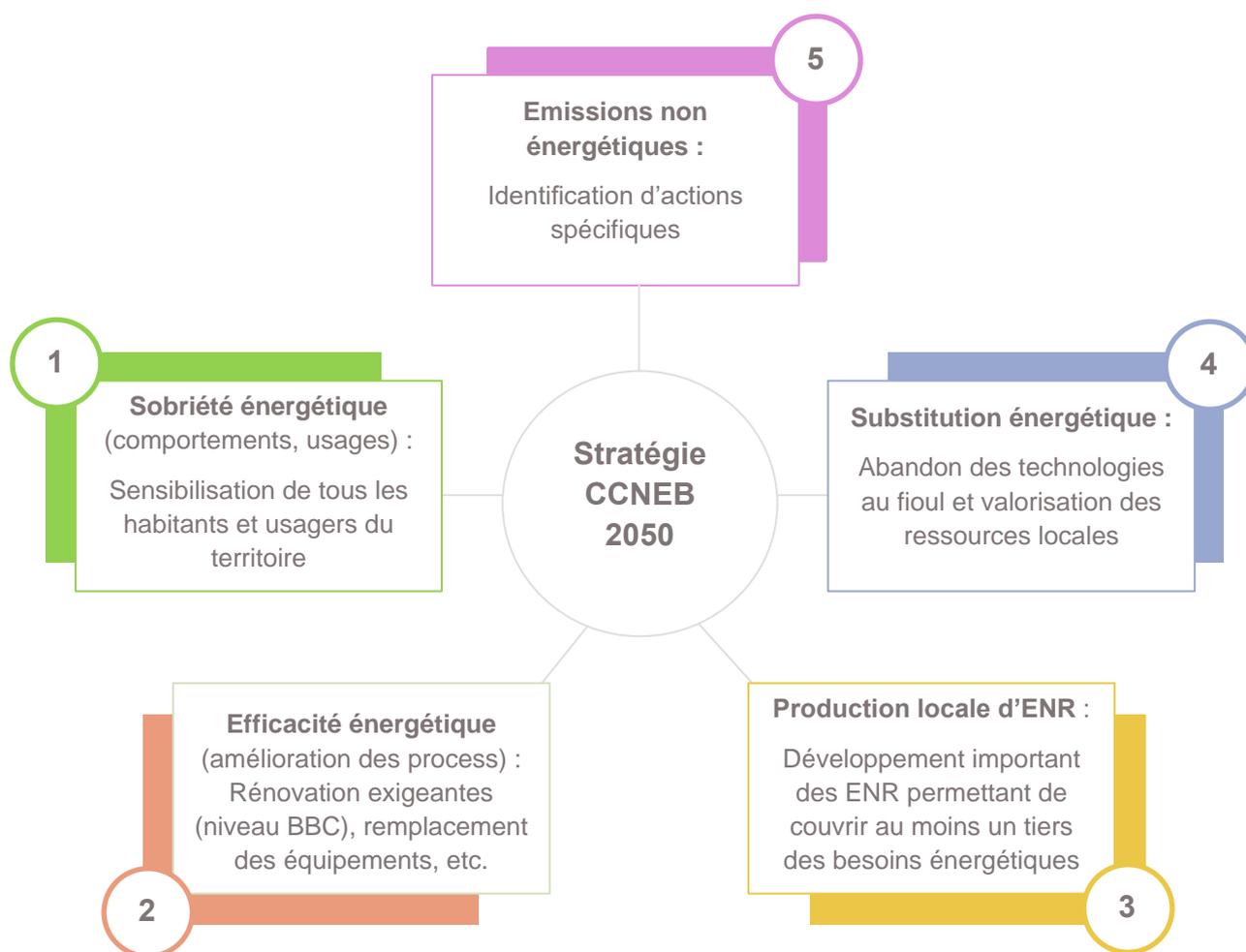
L'ensemble de ces démarches, des réunions associées et des itérations réalisées sont détaillées et explicitées au sein du rapport de l'Evaluation Environnementale Stratégique (parties « Analyse des incidences environnementales du PCAET » et « Justifications des choix du projet »).

In fine, la stratégie repose sur une démarche transversale déclinant les leviers de la sobriété et de l'efficacité énergétique, ainsi qu'un développement volontaire et conséquent du potentiel des énergies renouvelables et de récupérations locales (ENR&R).

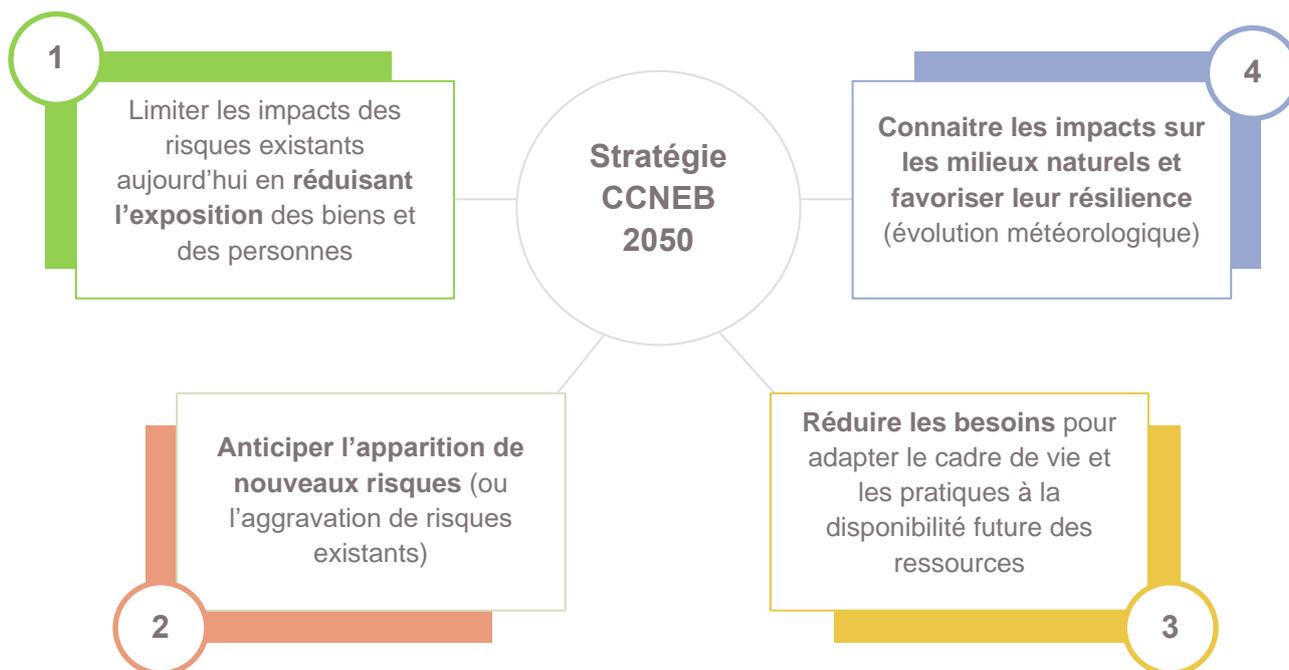
La stratégie retenue cherche à réunir à la fois les objectifs de l'atténuation et de l'adaptation : les solutions retenues pour l'atteinte d'un de ces deux objectifs ne doivent pas nuire à l'atteinte de l'autre.

La démarche d'un PCAET vise à adapter les territoires au changement climatique, en réduisant les besoins énergétiques et en développant les énergies renouvelables et de récupération, pour partie produites localement.

La définition de la stratégie repose sur une démarche de sobriété, d'efficacité énergétique et de développement volontaire du potentiel des énergies renouvelables et de récupération du territoire de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn. Le schéma ci-dessous présente la démarche utilisée pour la définition du profil climatique et énergétique à l'horizon 2050 du territoire



De plus, la stratégie doit également anticiper le changement climatique et améliorer la résilience du territoire. Le schéma suivant indique la démarche pour définir la stratégie d'adaptation du territoire à horizon 2050.



3.1. Les principaux objectifs du territoire

La Communauté de Communes du Nord Est Béarn souhaite, au travers de son PCAET, limiter sa dépendance énergétique, réduire sa facture énergétique, diminuer sa contribution au changement climatique et anticiper les évolutions climatiques à l'œuvre en favorisant l'adaptation du territoire.

L'analyse des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie du territoire est réalisée à partir des données énergétiques disponibles via PROSPER pour l'année 2014. Les données relatives à l'évolution des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre entre 2014 et 2021 sont d'estimations réalisées par PROSPER ; à noter qu'il s'agit bien d'hypothèses et non de données réelles. A partir de ces éléments, une scénarisation a été réalisée avec la collectivité afin de définir les principales actions à mettre en place pour atteindre les objectifs supérieurs auxquels le PCAET de la Communauté de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn est soumis.

Si des objectifs sont plutôt « qualitatifs » et transversaux, d'autres objectifs chiffrés ont également été définis :

- Une **réduction de 34,6% des consommations énergétiques finales entre 2021 et 2050** (pour une consommation globale de 469 GWh en 2050) ;
- Une **réduction de 53,1% des émissions de gaz à effet de serre entre 2021 et 2050** (pour des émissions globales de 145 868 teqCO₂ en 2050) ;
- Une **augmentation importante de la production locale d'ENR&R**, afin que celle-ci soit **au moins équivalente à 33% de la consommation d'énergie finale à l'horizon 2050** (production globale d'environ 153 GWh en 2050, tout en rappelant que la donnée à l'état initial est certainement sous-estimée par rapport à la réalité de la production).

Ces objectifs ont été définis à partir des différents degrés de mobilisation des leviers d'actions, pour chaque thématique sectorielle du PCAET. En conséquence, il s'agit d'un objectif global, qui varie selon chaque secteur.

Les échéances présentées ci-après sont 2021, 2024, 2027, 2030 et 2050. Ces dates correspondent au début du PCAET, à l'évaluation à 3 ans et à sa révision au bout de 6 ans comme l'exige la réglementation, ainsi que deux dates clés des lois énergétiques et climatiques françaises.

3.2. Vers la neutralité carbone sur le territoire : stratégie de compensation des émissions de gaz à effet de serre

Les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont différents selon les secteurs. En effet, certaines actions ayant un impact fort sur les émissions de gaz à effet de serre peuvent être plus facilement mises en place (par exemple en matière d'évolution des comportements ou de gestion du bâti public), tandis que d'autres actions nécessiteront une inscription plus longue dans le temps.

Les objectifs définis sont les suivants :

	Emissions de GES (ktCO ₂ e)	Evolution par rapport à 2021
2014 Données initiales Prosper	313,5	-
2021 Tendanciel Prosper	311,0	-
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	293,9	-5,5%
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	276,8	-11,0%
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	259,7	-16,5%
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	145,9	-53,1%

Les secteurs Résidentiel et Tertiaire bénéficient d'objectifs de réduction très importants (respectivement -72,7% et -61,7%). Cela résulte d'une forte ambition sur la rénovation énergétique ainsi qu'une substitution importante des énergies fossiles au profit des énergies décarbonées.

Le monde agricole, dont une grande partie des émissions sont non énergétiques, est plutôt limité dans les possibilités d'actions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Celles-ci passeraient notamment par un ralentissement de l'activité et/ou un changement des modes de production, ce qui nécessiterait une évolution importante des équilibres alimentaires régionaux et nationaux. La transition envisagée doit, autant que possible, accompagner les professionnels, les consommateurs, les territoires dans l'évolution de leurs habitudes alimentaires et pratiques d'achats, afin d'assurer l'équilibre entre productions et consommations. Le secteur agricole parvient tout de même à une baisse de 48,7% de ses émissions entre 2021 et 2050.

La stratégie de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn passe également par une forte diminution des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports routiers (transport de personnes et de marchandises) notamment par le report modal des trajets initialement effectués en voiture individuelle vers les modes actifs et/ou les transports en commun, ainsi que la substitution d'une part importante des véhicules thermiques.

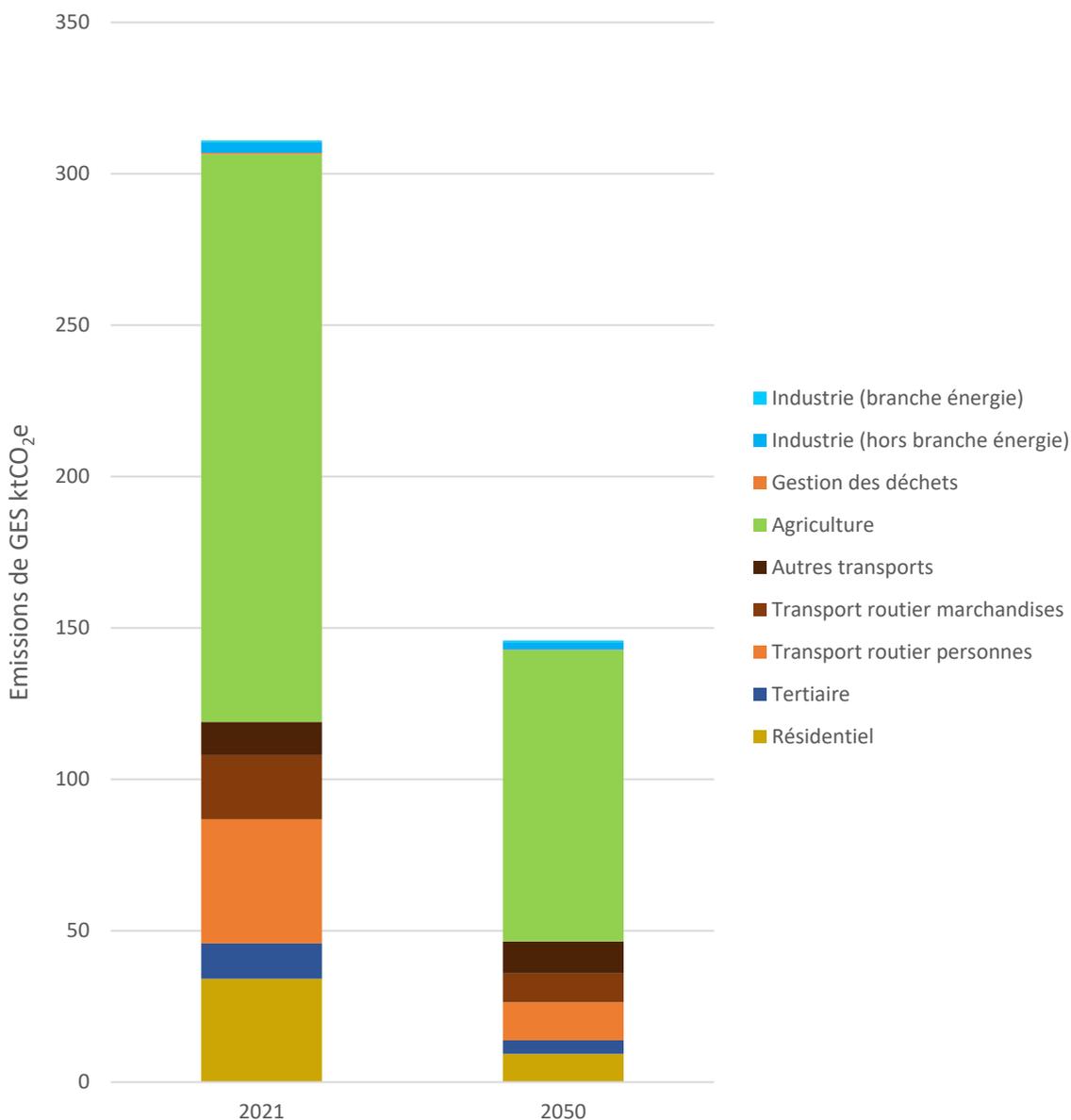


Figure 11 : Evolution des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire entre 2021 et 2050
(Source : ALTEREA)

La Communauté de Communes du Nord Est Béarn souhaite accroître sa capacité de séquestration du carbone atmosphérique, afin de s'aligner sur une perspective de neutralité carbone à long terme. Pour rappel, le diagnostic du PCAET faisait état en 2012 d'une capacité de séquestration carbone équivalente à 44 115 teqCO₂ par an, soit environ 14% des émissions de gaz à effet de serre estimées par rapport aux émissions de 2012. Cette capacité de séquestration est principalement liée à la couverture boisée du territoire.

Via sa stratégie, la Communauté de Communes du Nord Est Béarn définit un objectif de maintien et de renforcement de la capacité de stockage du carbone par :

- L'accroissement du couvert boisé via la préservation des haies existantes et la plantation de nouvelles haies ;
- La désimperméabilisation ponctuelle en milieu urbain ;
- La végétalisation des espaces bâtis ;
- Le développement de l'usage du bois dans les matériaux de construction ;
- La limitation de l'artificialisation des sols.

La mise en place de cette stratégie doit permettre d'aboutir aux objectifs suivants :

	Emissions de GES (ktCO ₂ e)	Evolution par rapport à 2021	Capacité de séquestration annuelle du carbone (ktCO ₂ e)	Rapport entre capacité de séquestration et émissions de GES
2014 Données initiales Prosper	313,5	-	44,1 <i>(donnée de 2012)</i>	14,1%
2021 Tendanciel Prosper	311,0	-		14,2%
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	293,9	-5,5%	44,8	15,2%
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	276,8	-11,0%	45,5	16,4%
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	259,7	-16,5%	46,2	17,8%
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	145,9	-53,1%	50,7	34,7%

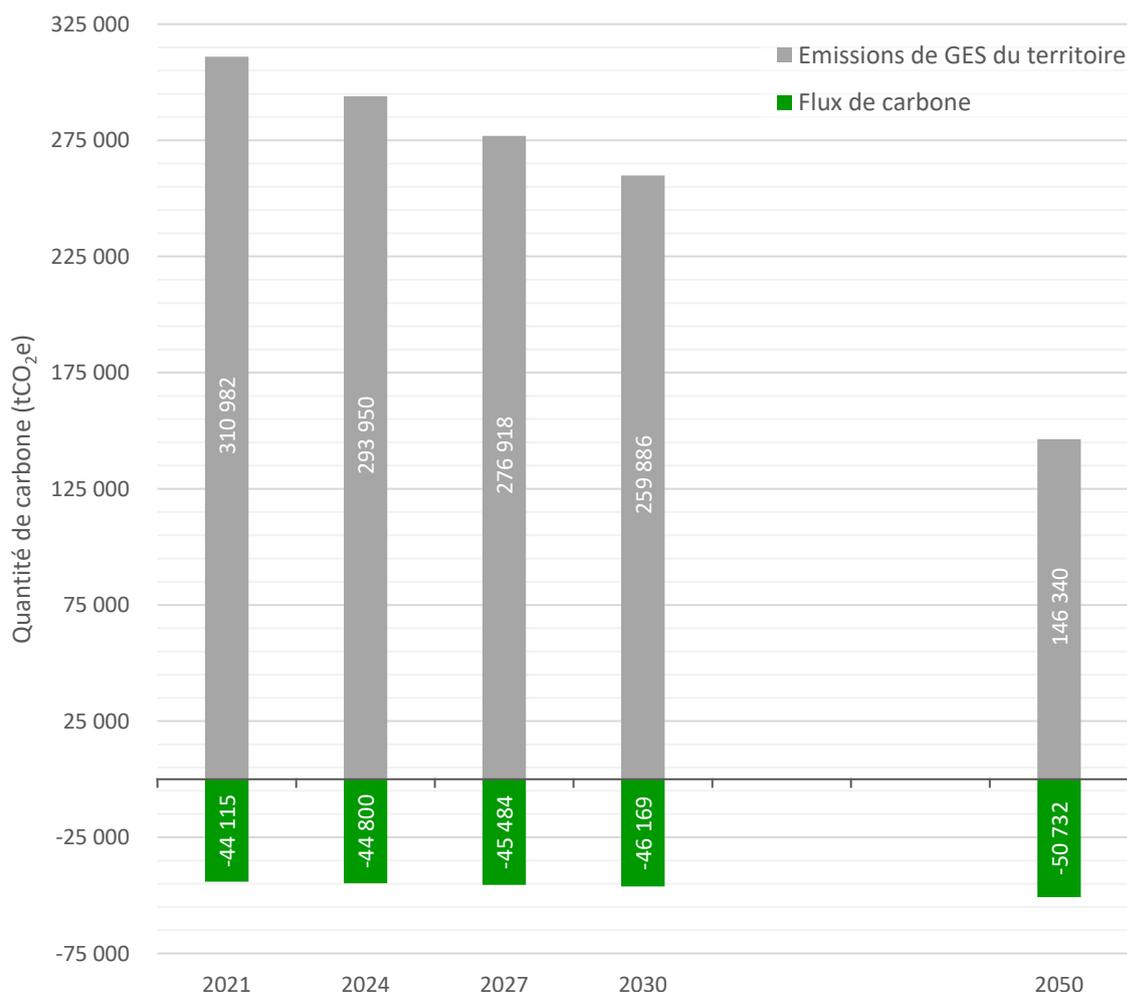


Figure 12 : Evolution de la capacité de séquestration carbone et des émissions de gaz à effet de serre entre 2021 et 2050

(Source : ALTEREA)

3.3. Le développement des énergies renouvelables

En matière de transition énergétique, l'information et la formation des citoyens d'une part, l'efficacité énergétique des différents secteurs d'activité d'autre part, sont primordiales. Ceci suppose des efforts de plus en plus importants auprès des acteurs, pour agir sur les transformations individuelles, collectives et organisationnelles pour réduire fortement les consommations d'énergies du territoire.

Cette transition passe à la fois par la réduction de la consommation et par une intégration des énergies renouvelables et de récupération dans les consommations. Ces dernières, issues pour partie d'une production locale (toitures des particuliers, méthanisation sur les exploitations agricoles, bois local, etc.) et pour le reste, importées du réseau national, ont pour objectifs de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de l'énergie consommée.

La réduction de la consommation passera notamment par :

- La **sobriété énergétique** : la réduction grâce à la modification des habitudes en matière de consommation des acteurs du territoire ;
- L'**efficacité énergétique** : la réduction grâce à la rénovation des bâtiments, l'amélioration des procédés industriels, etc.

Un objectif complémentaire est la **substitution** prioritaire des équipements fioul : mise en place de nouveaux équipements plus performants et fonctionnant à l'aide d'énergies « propres » dans le but de sortir complètement de l'utilisation du fioul d'ici 2050 pour l'ensemble des secteurs. Néanmoins, la substitution n'a pas d'impact sur les consommations d'énergies, mais uniquement sur les émissions de gaz à effet de serre.

Ainsi, les objectifs définis sont les suivants :

	Consommations énergétiques (GWh)	Evolution par rapport à 2021
2014 Données initiales Prosper	717	-
2021 Tendanciel Prosper	718	-
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	692	-3,6%
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	666	-7,2%
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	641	-10,7%
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	469	34,6%

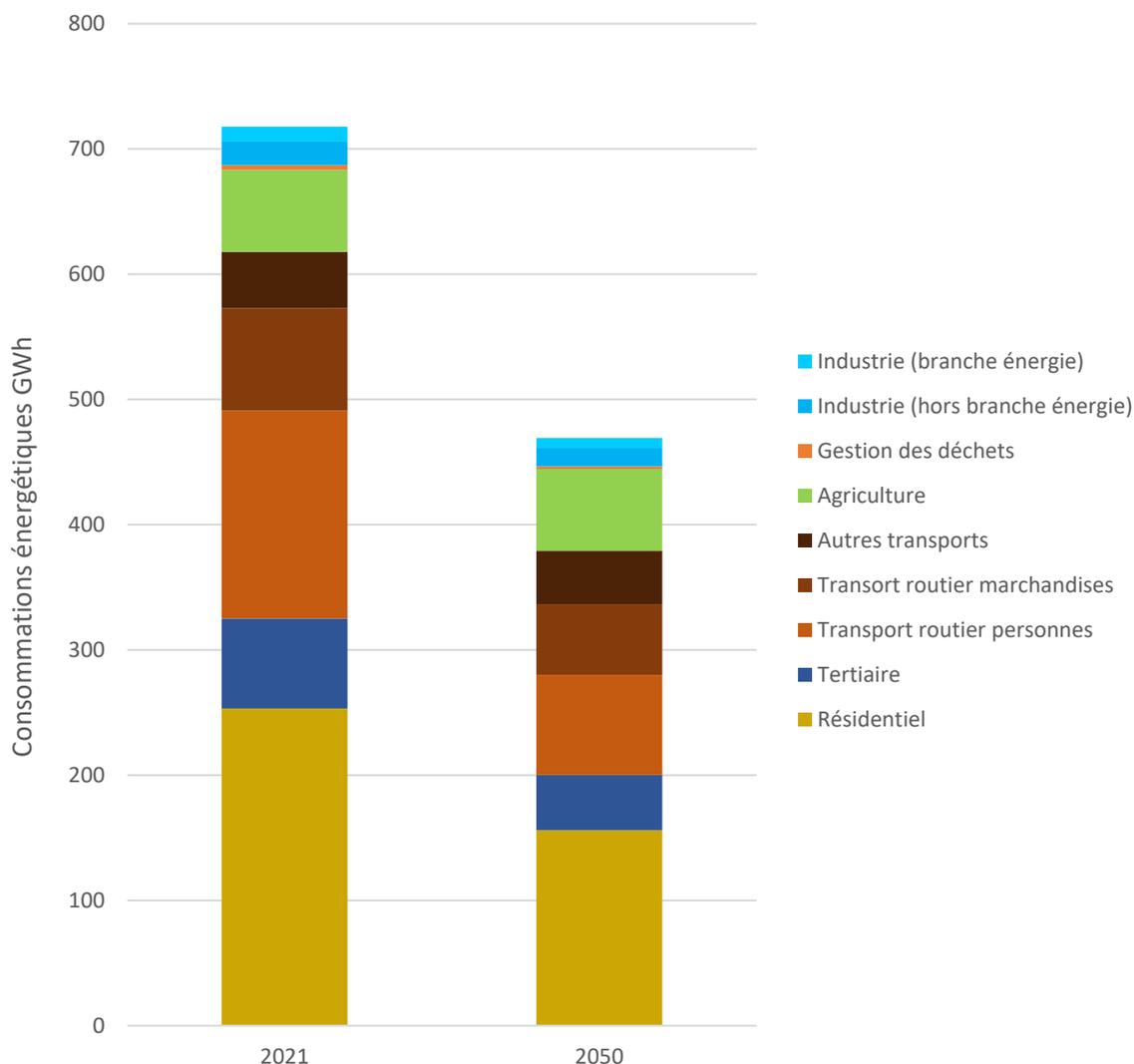


Figure 13 : Evolution des consommations d'énergie sur le territoire entre 2021 et 2050

(Source : ALTEREA)

Pour la collectivité, s'engager vers la transition énergétique implique également de revoir en profondeur son système de production énergétique et de limiter au maximum l'emprise des énergies fossiles au profit d'énergies renouvelables et de récupération.

Cela permettra d'une part au territoire de gagner en indépendance énergétique et d'autre part de limiter les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie résiduelles. En effet, la « troisième révolution énergétique » s'appuie sur la production décentralisée d'énergie et sur des projets de territoire liant une production et ses usages.

La mise en place de cette stratégie doit permettre d'aboutir aux objectifs suivants :

	Consommations énergétiques (GWh)	Evolution par rapport à 2021	Production d'ENR&R locales (GWh)	Rapport entre production locale d'ENR&R et consommations d'énergie
2014 Données initiales Prosper	717	-	4,4	0,6%
2021 Tendanciel Prosper	718	-		0,6%

2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	692	-3,6%	19,8	2,9%
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	666	-7,2%	35,2	5,3%
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	641	-10,7%	50,6	7,9%
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	469	34,6%	153,4	32,7%

Le total projeté à horizon 2050 s'appuie d'une part sur la production d'énergie renouvelable de 2014 (données Prosper), à laquelle est ajoutée la production supplémentaire développée sur la période 2021-2050.

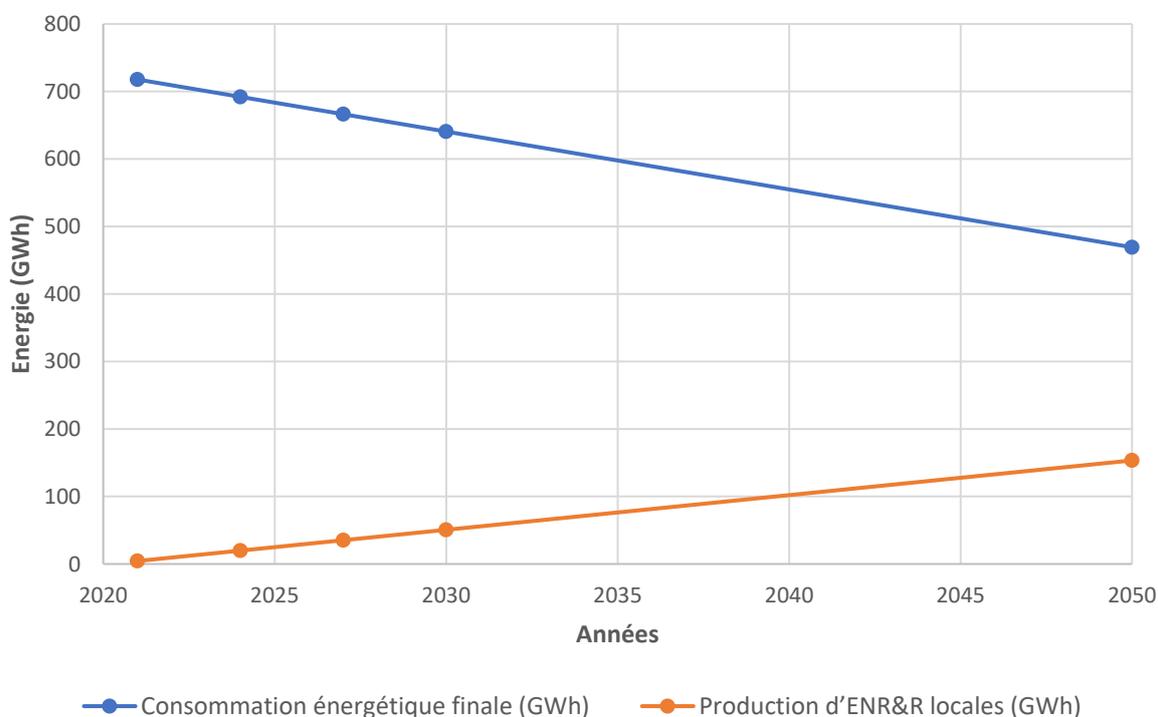


Figure 14 : Evolution de la consommation d'énergie finale et de la production d'énergies renouvelables locales entre 2021 et 2050

(Source : ALTEREA)

En effet, la stratégie propose de se tourner vers une production locale d'ENR&R qui permettrait entre autres de créer de l'emploi autour de ce secteur de manière locale et non délocalisable.

Cette ambition repose sur plusieurs aspects dont :

- **Le développement fort des filières de production locales** : méthanisation, solaire photovoltaïque et thermique, bois-énergie, etc. ;
- **Une forte réduction de la consommation d'énergie fossile** à travers l'accompagnement des ménages et des entreprises pour le changement des équipements de chauffage et de production d'ECS (Eau Chaude Sanitaire) vers des énergies plus propres (bois énergie, solaire, etc.).

Ces leviers concernent l'ensemble des secteurs et sont détaillés dans le Plan d'Actions, lequel identifie des valeurs chiffrées pour chacun d'eux. Avec l'émergence de la production d'ENR&R locale, le profil énergétique du territoire se trouve profondément modifié.

Il est ainsi projeté une production supplémentaire par filière en 2050 de :

- **Méthanisation** : 103 GWh par an, soit 50% du potentiel de développement estimé sur le territoire ;
- **Solaire photovoltaïque** : 12 GWh par an, grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques en toitures et d'ombrières photovoltaïques ;
- **Bois-énergie** : 29 GWh par an, soit 100% du potentiel de développement estimé sur le territoire ;
- Géothermie : 5 GWh par an, à travers la mise en place d'une expérimentation sur ce type d'énergie.

Il convient toutefois de préciser que certaines énergies peuvent être produites localement bien qu'elles seront vraisemblablement injectées sur les réseaux nationaux (biogaz, électricité éolienne) et, inversement, certaines énergies déjà consommées localement ne proviennent pas nécessairement d'une production locale.

Par ailleurs, un delta réside dans la consommation issue des réseaux d'énergies nationaux. Ceux-ci prévoient une évolution de la part d'énergie renouvelable (33% en 2030) dans le mix énergétique français ; cette consommation d'énergies renouvelables « indirecte » n'est pas incluse dans le calcul réalisé.

3.4. Des émissions de polluants à la baisse

Les actions du PCAET permettront à la collectivité de réduire les émissions de polluants atmosphériques. La Communauté de Communes s'aligne sur l'objectif de respect de la réglementation européenne en matière de polluants.

La lutte contre la pollution de l'air est un enjeu fort pour les habitants et les acteurs du territoire. Elle s'appuie en premier lieu sur une évolution très forte des pratiques de déplacements (réduction des déplacements motorisés et des distances parcourues, mais aussi changement de motorisation, notamment en faveur de l'électrique, non émetteur de polluants).

Plusieurs pistes d'actions envisagées concourent à l'objectif de réduire les émissions de polluants atmosphériques. Le secteur des transports routiers, premier émetteur de NOx (54,3% des émissions) sera une cible prioritaire d'action de réduction de ces dernières. Par exemple, le remplacement projeté de déplacements effectués avec des véhicules thermiques par des véhicules électriques ou des mobilités actives permet de supprimer les émissions de NOx. En effet, les mobilités actives ne sont émettrices d'aucun polluant atmosphérique lors de leur usage et l'électricité n'émet que 0,03 tNOx par GWh (lié à la production de l'électricité et non lors de l'usage). De même, les effets sur les émissions de particules fines sont assez importants.

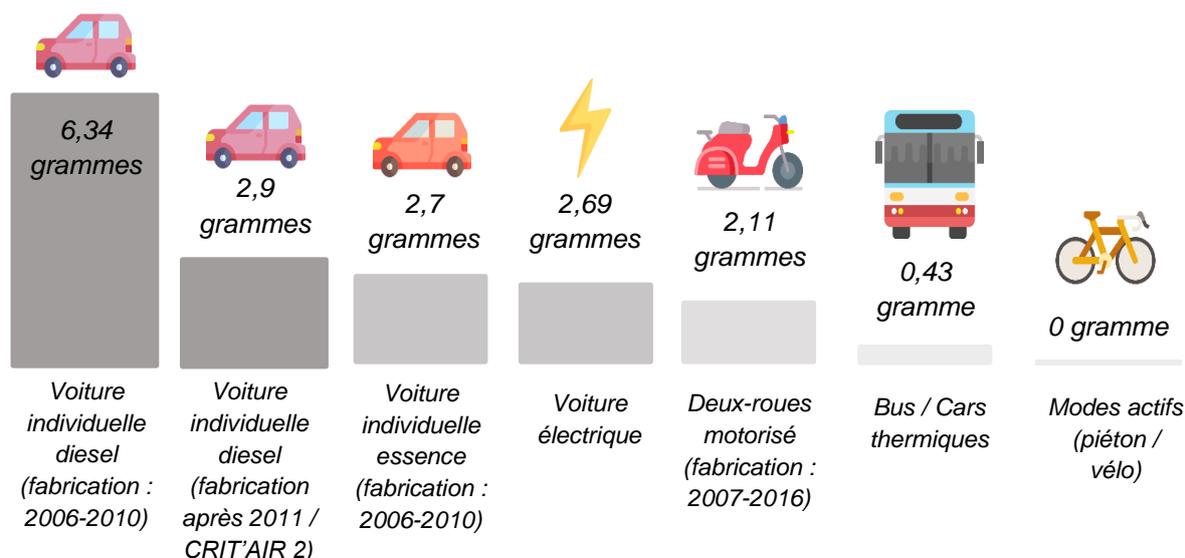


Figure 15 : Émissions de PM₁₀ pour 100 km parcourus, selon le mode de déplacement utilisé et la date de fabrication

(Source : CITEPA, AirParif, ALTEREA)

Par ailleurs, la réduction de l'utilisation d'engrais minéraux liée au secteur agriculture, deuxième secteur émetteur de NO_x avec 37,3% des émissions, devra être importante.

Enfin la substitution des chauffages au fioul, fortement émetteurs de polluants, devrait permettre de réduire la pollution globale de l'air sur le territoire.

Plusieurs actions dont le but premier est la baisse de la consommation énergétique ou des émissions de gaz à effet de serre auront donc également des effets secondaires sur la qualité de l'air.

Enfin, le développement du couvert végétal du territoire permettra de limiter les effets de la pollution (pouvoir « filtrant » de certains types de végétaux).

En dépit de ces impacts positifs, il est difficile d'estimer des niveaux d'émissions de polluants à l'horizon 2050. En effet, la qualité de l'air dépend des émissions, mais il n'y a pas de lien simple et direct entre les deux. La qualité de l'air résulte d'un équilibre complexe entre la quantité de polluants rejetée dans l'air et toute une série de phénomènes auxquels ces polluants vont être soumis une fois dans l'atmosphère sous l'action de la météorologie : transport, dispersion sous l'action du vent et de la pluie, dépôt ou réactions chimiques des polluants entre eux ou sous l'action des rayons du soleil.

Ainsi à partir d'émissions de polluants équivalentes en lieu et en intensité, les niveaux de polluants dans l'environnement peuvent varier d'un facteur cinq suivant les conditions météorologiques plus ou moins favorables à la dispersion, ou au contraire à la concentration de ces polluants. La connaissance de ces émissions est donc primordiale pour la surveillance de la qualité de l'air.¹

À l'échelle nationale, la comptabilisation des effets des actions de la transition énergétique en matière d'émissions de polluants souffre en particulier du manque d'une base de données officielle recensant les facteurs d'émissions par type de véhicule et de motorisation selon chaque polluant pour pouvoir calculer rigoureusement les baisses d'émissions de polluants attendus par le biais de la stratégie définie.

Il est toutefois possible de supposer que la baisse par la réduction des consommations (sobriété) engendre linéairement une baisse de polluants (tout autre changement exclu par ailleurs). Ainsi, par exemple, la baisse de près de 10% des consommations d'énergie par la sobriété énergétique pour le

¹ Source : AirParif : <https://www.airparif.asso.fr/pollution/emissions-ou-concentrations>

secteur résidentiel entraînera une diminution équivalente des polluants du secteur. Il en va de même pour le report modal vers les modes actifs ou la réduction des distances parcourues qui permettent au secteur du transport routier d'afficher une baisse importante des besoins énergétiques et donc des émissions de polluants atmosphériques.

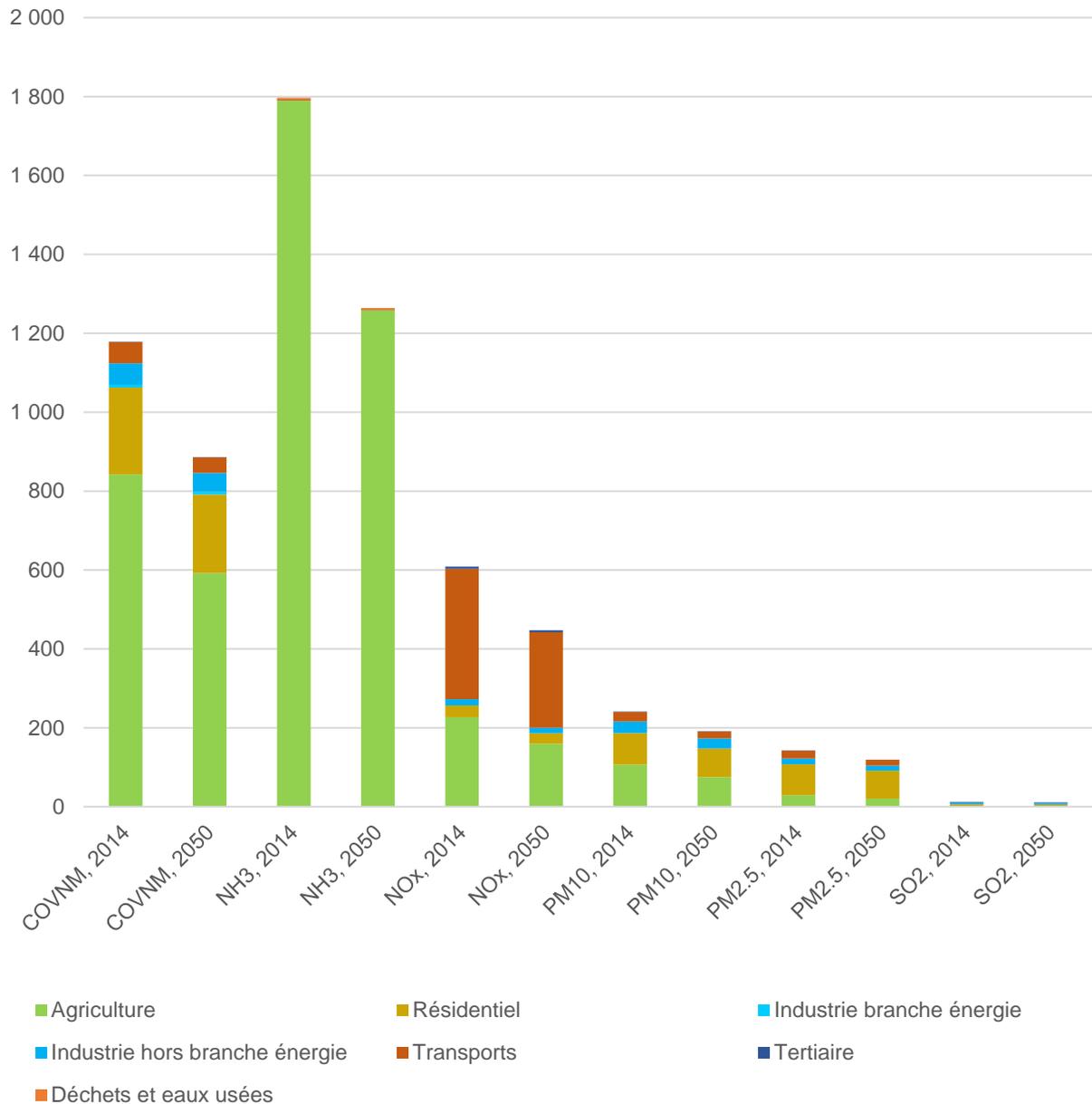


Figure 16 : Evolution globale des émissions de polluants par secteur entre 2014 et 2050, basée sur la baisse préconisée pour la sobriété énergétique

(Source : ALTEREA)

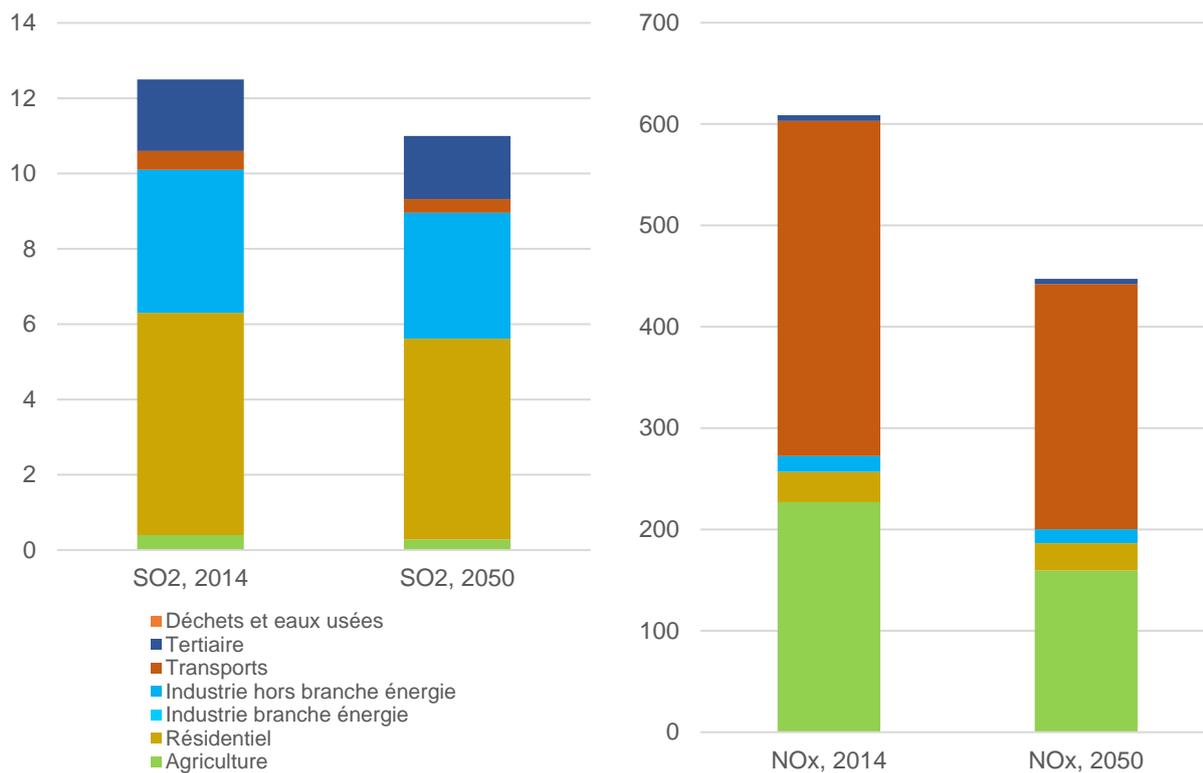


Figure 17 : Evolution des émissions de SO2 et NOx par secteur entre 2014 et 2050, basée sur la baisse préconisée pour la sobriété énergétique

(Source : ALTEREA)

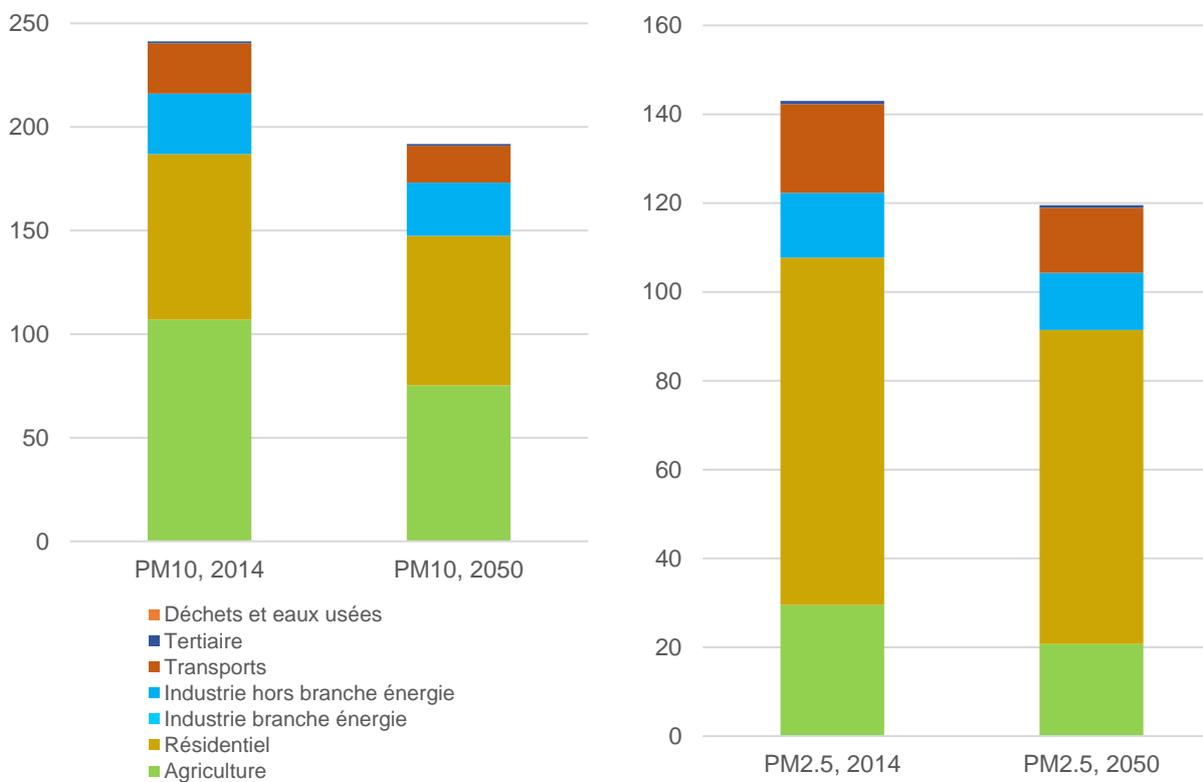


Figure 18 : Evolution des émissions de PM10 et PM2.5 par secteur entre 2014 et 2050, basée sur la baisse préconisée pour la sobriété énergétique

(Source : ALTEREA)

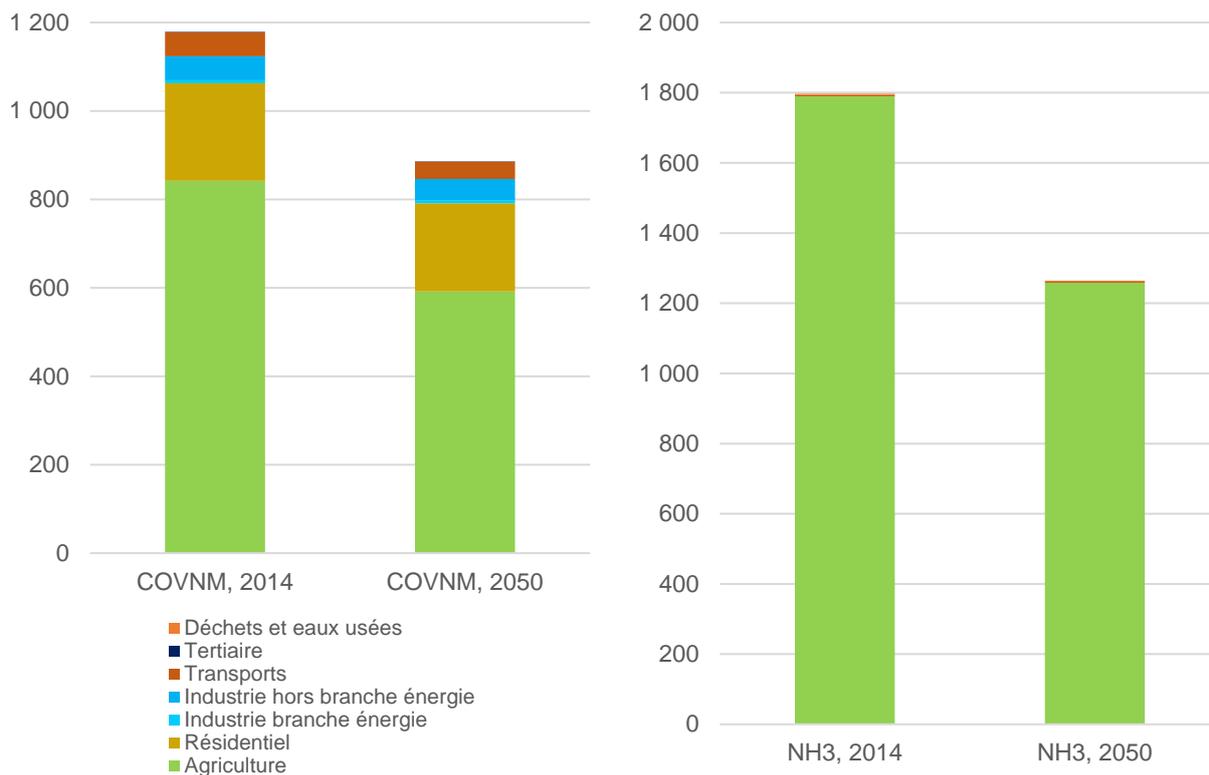


Figure 19 : Evolution des émissions de COVNM et NH3 par secteur entre 2014 et 2050, basée sur la baisse préconisée pour la sobriété énergétique

(Source : ALTEREA)

Polluants atmosphériques	COVNM	NH ₃	NOx	PM ₁₀	PM _{2,5}	SO ₂
% réduction 2027	-5%	-6%	-5%	-4%	-3%	-2%
Objectif tonnes produites en 2027	1 118,3	1 686,8	575,3	231,0	138,1	12,2
% réduction 2030	-8%	-9%	-8%	-6%	-5%	-4%
Objectif tonnes produites en 2030	1 088,0	1 631,5	558,6	225,9	135,7	12,0
% réduction 2050	-25%	-30%	-27%	-21%	-16%	-12%
Objectif tonnes produites en 2050	886,4	1 264,2	447,3	191,7	119,5	11,0

Tableau 1 : Evolution des émissions de polluants atmosphériques par type de polluants entre 2014 et 2026, 2030 et 2050, basée sur la baisse préconisée pour la sobriété énergétique

(Source : ALTEREA)

3.5. Un plan d'adaptation face à la vulnérabilité climatique

Les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre, dites d'atténuation, produiront leurs résultats à l'échéance de plusieurs décennies. En effet, le système climatique est soumis à une certaine forme d'inertie, qui a pour conséquence de décaler dans le temps les effets du changement climatique. En conséquence, les évolutions du climat projetées pourront être réduites à long terme, mais demeurent valables à court et moyen termes. L'ensemble des territoires doivent anticiper cette évolution, et favoriser l'adaptation de leurs milieux.

L'adaptation est définie dans le troisième rapport d'évaluation du GIEC comme « l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques ». Elle vise ainsi à limiter les impacts du changement climatique, les dommages associés sur les activités socio-économiques et sur la nature.

L'adaptation au changement climatique est donc **un complément à la politique d'atténuation** d'une collectivité. Elle doit être fondée sur une politique stratégique claire **d'anticipation** des impacts du changement climatique et des dommages potentiels à venir et non par des réponses immédiates et non réfléchies pour résoudre ces difficultés. En effet, cette « mal-adaptation » peut entraîner des conflits avec les mesures d'atténuation :

- Le recours massif à la climatisation lors des périodes caniculaires, qui augmentent ainsi les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre ;
- L'utilisation des matériaux très carbonés (acier, béton, ciment, etc.) pour adapter les bâtiments aux effets du changement climatique, qui favorisent le développement d'industries fortement émettrices de gaz à effet de serre ;
- Etc.

Les actions à mettre en place doivent mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire : les villes, la société civile, les associations, les entreprises, les usagers et les acteurs privés. Tous devront être impliqués pour agir en vue d'atteindre un objectif partagé : celui d'un territoire capable de s'adapter au changement climatique. La Communauté de Communes s'est donc saisie de cet enjeu, et plusieurs orientations sont envisagées dans sa stratégie :

- L'intégration aux constructions et aux rénovations de la notion de **confort d'été** et des **normes de résistance aux risques naturels** (argiles, sismicité, etc.) ;
- Le développement de **boucles énergétiques locales** et de l'**autoconsommation** permettant de réduire la dépendance énergétique mais aussi la facture énergétique du territoire ;
- La **limitation de l'artificialisation des sols** : être un territoire plus sobre en matière d'artificialisation et de consommation foncière afin de préserver les milieux ;
- Le **développement de la végétalisation** pour limiter l'augmentation des effets d'ilots de chaleur urbain et **développer la séquestration du carbone** ;
- L'évolution des modes de consommation de l'eau et l'amélioration de la **gestion de la ressource** ;
- L'**évolution des cultures et pratiques agricoles**, adaptées à la hausse des températures et à l'intensification des épisodes météorologiques (sécheresses, pluies intenses, hausses des températures) ;
- Le développement des Plans de Prévention, l'**amélioration de l'information et de la communication en lien avec les risques naturels** et les épisodes de « crise ».

Si certaines orientations et actions concourent donc à la fois aux objectifs d'atténuation et d'adaptation, une partie est également spécifiquement dédiée à la thématique de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique. Peuvent en particulier être citées les actions sur la préservation de la ressource en eau ou encore la qualité de l'air.

4. LES OBJECTIFS SECTORIELS

4.1. Agriculture

Pour rappel, le secteur Agriculture est le troisième poste de consommations énergétiques avec 8,9% des consommations d'énergie totales du territoire, et le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre, avec 59,7% des émissions totales du territoire.

Constituant la première source d'émissions de gaz à effet de serre du territoire, le secteur Agriculture représente un enjeu majeur dans la démarche de transition énergétique du territoire. Ainsi, accompagner les agriculteurs du territoire à contribuer aux objectifs de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre et polluants est un axe important du PCAET de la Communauté de Communes.

Les émissions de gaz à effet de serre du secteur Agriculture sont en partie dues aux consommations d'énergie mais proviennent principalement d'émissions dites « non énergétiques ». Celles-ci sont pour partie liées à la gestion des effluents (lisiers, fumiers issus des élevages) mais également à l'usage de produits phytosanitaires d'origine chimique. Au travers des différents leviers évoqués, la Communauté de Communes du Nord Est Béarn souhaite proposer des solutions permettant de répondre aux problématiques liées à ces émissions, énergétiques comme non énergétiques. Pour cela, elle envisage de travailler sur plusieurs leviers d'ici 2050 : la substitution de 40% des énergies fossiles utilisées par les équipements de chauffage et par les engins agricoles, la substitution des engrais minéraux à hauteur de 40%, une meilleure gestion des effluents d'élevage grâce à la méthanisation de 40% des déjections, ainsi que la conversion de 60% des surfaces agricoles (label Haute Valeur Environnementale, bonnes pratiques agricoles, etc.) dont 20% en Agriculture Biologique. En outre, la collectivité souhaite promouvoir les cultures adaptées à l'évolution des conditions climatiques (hausse des températures, augmentation des sécheresses, etc.).

La mise en place de ces objectifs à l'horizon 2050 permet une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 48,7% à l'horizon 2050.

	SECTEUR AGRICULTURE			
	Réduction des émissions énergétiques	Réduction des émissions non énergétiques*	TOTAL (%)**	TOTAL (teqCO ₂)
2014 Données initiales Prosper	-	-	-	187 295
2021 Tendanciel Prosper	-	-	-	187 447
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-0,3%	-4,8%	-5,0%	178 004
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-0,6%	-9,5%	-10,1%	168 560
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-0,9%	-14,2%	-15,1%	159 117
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-2,8%	-45,9%	-48,7%	96 160

* cela inclut notamment la baisse des effectifs des cheptels, la baisse des apports azotés et la baisse des émissions par la méthanisation des effluents d'élevage

** Le pourcentage « total » peut différer de la somme des actions du fait des arrondis

4.2. Transport routier

Pour rappel, le secteur Transport routier est le deuxième poste de consommations énergétiques avec 35,2% des consommations d'énergie totales du territoire, et d'émissions de gaz à effet de serre, avec 20,5% des émissions totales du territoire.

4.2.1. Transport de personnes

Accompagner les habitants du territoire vers une mobilité plus respectueuse de l'environnement est un axe majeur du PCAET de la Communauté de Communes. Pour ce faire, la Communauté de Communes du Nord Est Béarn souhaite travailler prioritairement sur la façon dont se déplacent les citoyens du territoire. Plusieurs leviers sont activés pour réduire les consommations d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports routiers, et limiter sa vulnérabilité :

- **Sobriété** : Baisse des distances parcourues à hauteur de 20% en 2050 en favorisant le développement du télétravail, de la visioconférence, des tiers lieux, et en contribuant à rapprocher lieu d'habitation et lieu d'exercice de l'activité professionnelle. Augmentation de la part modale des modes de transports non motorisés comme le vélo ou la marche : report modal de 20% des trajets initiaux en voiture vers les modes actifs à l'horizon 2050 ;
- **Efficacité** : Amélioration du rendement énergétique des modes motorisés en développant le covoiturage (15% des conducteurs deviennent passagers à l'horizon 2050). Augmentation de l'utilisation des transports en commun : report modal de 15% des trajets initiaux en voiture vers les transports en commun en 2050 ;
- **Substitution** : Soutien à la transition vers des véhicules non thermiques lors de leur renouvellement (publics et privés) et développement d'un réseau de recharge « multi-énergies », avec le passage à 75% de véhicules électriques, hybrides, GNV ou BioGNV en 2050 pour les véhicules de transport de personnes ;
- **Adaptation** : Limitation du développement de l'emprise spatiale des infrastructures, réflexion et expérimentation sur des revêtements et des aménagements alternatifs.

La mise en place de ces objectifs à l'horizon 2050 permet une réduction des consommations énergétiques de 51,9% et des émissions de gaz à effet de serre de 69,3% à l'horizon 2050.

SECTEUR TRANSPORT ROUTIER – TRANSPORT DE PERSONNES				
	Réduction des consommations par la sobriété	Réduction des consommations par l'efficacité	TOTAL (%) *	TOTAL (GWh)
2014 Données initiales Prosper	-	-	-	169,1
2021 Tendanciel Prosper	-	-	-	166,1
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-3,2%	-2,1%	-5,4%	157,1
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-6,5%	-4,3%	-10,7%	148,2
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-9,7%	-6,4%	-16,1%	139,3
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-31,2%	-20,7%	-51,9%	79,9

* Le pourcentage « total » peut différer de la somme des actions du fait des arrondis

SECTEUR TRANSPORT ROUTIER – TRANSPORT DE PERSONNES					
	Réduction des émissions par la sobriété	Réduction des émissions par l'efficacité	Réduction des émissions par la substitution	TOTAL (%) *	TOTAL (teqCO ₂)
2014 Données initiales Prosper	-	-	-	-	42 500
2021 Tendanciel Prosper	-	-	-	-	41 013
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-3,2%	-2,1%	-1,8%	-7,2%	38 072
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-6,5%	-4,3%	-3,6%	-14,3%	35 132
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-9,7%	-6,4%	-5,4%	-21,5%	32 192
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-31,2%	-20,7%	-17,4%	-69,3%	12 591

* Le pourcentage « total » peut différer de la somme des actions du fait des arrondis

4.2.2. Transport de marchandises

En lien avec le transport de personnes, la Communauté de Communes du Nord Est Béarn souhaite travailler également sur le transport de marchandises, qui représente environ 34% des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre associées au secteur Transport routier.

Plusieurs leviers sont activés pour réduire les consommations d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre :

- **Sobriété** : Réduction des distances parcourues par les marchandises de 10% et mise en place de l'éco-conduite pour réduire de 10% les consommations énergétiques à l'horizon 2050 ;
- **Efficacité** : Optimisation du transport de marchandises par l'augmentation du taux de remplissage des camions afin de réduire de 10% les consommations énergétiques liées au transport de marchandises à l'horizon 2050 ;
- **Substitution** : Soutien à la transition vers des véhicules non thermiques lors de leur renouvellement et développement d'un réseau de recharge « multi-énergies », avec le passage à 75% de véhicules décarbonés pour le transport de marchandises.

La combinaison de ces objectifs à l'horizon 2050 permet une réduction des consommations énergétiques de 31,2% et des émissions de gaz à effet de serre de 54,9% à l'horizon 2050.

SECTEUR TRANSPORT ROUTIER – TRANSPORT DE MARCHANDISES				
	Réduction des consommations par la sobriété	Réduction des consommations par l'efficacité	TOTAL (%) *	TOTAL (GWh)
2014 Données initiales Prosper	-	-	-	83,3
2021 Tendanciel Prosper	-	-	-	81,8
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-1,8%	-1,4%	-3,2%	79,2

2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-3,7%	-2,8%	-6,4%	76,6
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-5,5%	-4,2%	-9,6%	73,9
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-17,8%	-13,4%	-31,2%	56,4

* Le pourcentage « total » peut différer de la somme des actions du fait des arrondis

SECTEUR TRANSPORT ROUTIER – TRANSPORT DE MARCHANDISES					
	Réduction des émissions par la sobriété	Réduction des émissions par l'efficacité	Réduction des émissions par la substitution	TOTAL (%) *	TOTAL (teqCO ₂)
2014 Données initiales Prosper	-	-	-	-	21 900
2021 Tendancier Prosper	-	-	-	-	21 134
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-1,8%	-1,4%	-2,5%	-5,7%	19 933
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-3,7%	-2,8%	-4,9%	-11,4%	18 733
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-5,5%	-4,2%	-7,4%	-17,0%	17 533
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-17,8%	-13,4%	-23,7%	-54,9%	9 531

* Le pourcentage « total » peut différer de la somme des actions du fait des arrondis

4.3. Résidentiel

Pour rappel, le secteur Résidentiel est le premier poste de consommations énergétiques avec 36,0% des consommations d'énergie totales du territoire, et le troisième poste d'émissions de gaz à effet de serre, avec 11,1% des émissions totales du territoire.

La Communauté de Communes du Nord Est Béarn souhaite activer plusieurs leviers d'actions complémentaires pour permettre au secteur résidentiel de réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre. Cela passe par :

- **Sobriété** : Diffusion à destination de 100% des ménages et mise en pratique des principes de la sobriété énergétique par 80% des habitants du territoire en 2050 (éco gestes, mise en place de petits équipements, etc.) ;
- **Efficacité** : Rénovation de 40% du parc de logements à un niveau de performance BBC et de 60% du parc à un niveau intermédiaire à l'horizon 2050 ;
- **Substitution** : Remplacement des équipements de chauffage fonctionnant au fioul (100% de substitution) et au gaz (50% de substitution) à l'horizon 2050 ;
- **Adaptation** : Intégration aux constructions et aux rénovations de la notion de confort d'été et des normes de résistance aux risques naturels (argile, sismicité, etc.). Développement de

boucles énergétiques locales et de l'autoconsommation. Recherche du « zéro artificialisation nette » d'ici 2050.

De cette façon, la Communauté de Communes vise une réduction de la consommation annuelle d'énergie des bâtiments résidentiels de l'ordre de 38,4% à l'horizon 2050, ainsi qu'une réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur de 72,7%.

	SECTEUR RESIDENTIEL			
	Réduction des consommations par la sobriété	Réduction des consommations par l'efficacité	TOTAL (%) *	TOTAL (GWh)
2014 Données initiales Prosper	-	-	-	257,9
2021 Tendancier Prosper	-	-	-	253,2
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-1,0%	-3,0%	-4,0%	243,2
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-2,0%	-6,0%	-7,9%	233,1
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-3,0%	-8,9%	-11,9%	223,1
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-9,6%	-28,8%	-38,4 %	156,0

* Le pourcentage « total » peut différer de la somme des actions du fait des arrondis

	SECTEUR RESIDENTIEL				
	Réduction des émissions par la sobriété	Réduction des émissions par l'efficacité	Réduction des émissions par la substitution	TOTAL (%) *	TOTAL (teqCO ₂)
2014 Données initiales Prosper	-	-	-	-	34 754
2021 Tendancier Prosper	-	-	-	-	34 127
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-1,0%	-3,1%	-3,4%	-7,5%	31 562
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-2,0%	-6,3%	-6,8%	-15,0%	28 997
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-3,0%	-9,4%	-10,1%	-22,5%	26 432
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-9,6%	-30,4%	-32,7%	-72,7%	9 331

* Le pourcentage « total » peut différer de la somme des actions du fait des arrondis

4.4. Tertiaire

Pour rappel, le secteur Tertiaire est le troisième poste de consommations énergétiques avec 9,2% des consommations d'énergie totales du territoire, et le quatrième poste d'émissions de gaz à effet de serre, avec 3,7% des émissions totales du territoire.

A l'image du parc résidentiel, les objectifs de réduction des consommations d'énergies passent par une rénovation massive de l'ensemble du parc. En outre, les nouvelles constructions seront réalisées tout en respectant les futures normes (passives ou à énergie positive). Des actions de sensibilisation aux éco gestes devraient également permettre une réduction des consommations d'énergie supplémentaire, en particulier dès les premières années du PCAET.

Les orientations prioritaires pour le parc bâti tertiaire sont les suivantes :

- **Sobriété** : Diffusion à destination de 100% des usagers, employés et employeurs du territoire, et mise en pratique des principes de la sobriété énergétique par 80% de ces derniers en 2050 (éco gestes, mise en place de petits équipements, etc.) ;
- **Efficacité** : Rénovation de 40% du parc tertiaire à un niveau de performance BBC et de 60% du parc à un niveau intermédiaire à l'horizon 2050 ;
- **Substitution** : Remplacement des équipements de chauffage fonctionnant au fioul (95% de substitution) et au gaz (30% de substitution) à l'horizon 2050 ;
- **Adaptation** : Intégration aux constructions et aux rénovations de la notion de confort d'été et des normes de résistance aux risques naturels (argile, sismicité, etc.). Développement de boucles énergétiques locales et de l'autoconsommation. Recherche du « zéro artificialisation nette » d'ici 2050.

La combinaison de ces orientations permettra la réduction de 38,5% des consommations énergétiques et la réduction de 61,7% des émissions de gaz à effet de serre du secteur Tertiaire à l'horizon 2050.

	SECTEUR TERTIAIRE			
	Réduction des consommations par la sobriété	Réduction des consommations par l'efficacité	TOTAL (%) *	TOTAL (GWh)
2014 Données initiales Prosper	-	-	-	66,1
2021 Tendanciel Prosper	-	-	-	71,7
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-1,2%	-2,7%	-4,0%	68,9
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-2,5%	-5,5%	-8,0%	66,0
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-3,7%	-8,2%	-11,9%	63,2
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-12,0%	-26,5%	-38,5 %	44,1

* Le pourcentage « total » peut différer de la somme des actions du fait des arrondis

SECTEUR TERTIAIRE					
	Réduction des émissions par la sobriété	Réduction des émissions par l'efficacité	Réduction des émissions par la substitution	TOTAL (%) *	TOTAL (teqCO ₂)
2014 Données initiales Prosper	-	-	-	-	11 511
2021 Tendanciel Prosper	-	-	-	-	11 682
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-1,2%	-3,1%	-2,0%	-6,4%	10 935
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-2,5%	-6,3%	-4,0%	-12,8%	10 189
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-3,7%	-9,4%	-6,1%	-19,2%	9 443
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-12,0%	-30,2%	-19,5%	-61,7%	4 469

* Le pourcentage « total » peut différer de la somme des actions du fait des arrondis

4.5. Industrie (hors branche énergie)

Pour rappel, le secteur Industrie est le sixième poste de consommations énergétiques avec 2,6% des consommations d'énergie totales du territoire, et d'émissions de gaz à effet de serre, avec 1,1% des émissions totales du territoire.

En ce qui concerne le secteur de l'industrie (sans la branche énergie), les mesures prises concernent dans un premier temps la réduction des consommations d'énergie par l'amélioration des procédés industriels (soit une production équivalente avec 10% d'énergie en moins), ainsi qu'un comportement plus sobre des industriels et de leurs employés (100% des employés et employeurs du territoire sensibilisés, et mise en pratique des principes de la sobriété énergétique par 80% de ces derniers en 2050). D'autre part, les équipements fonctionnant au fioul seront substitués à hauteur de 100% à l'horizon 2050, tandis que les équipements au gaz fossile seront substitués à hauteur de 30%.

La mise en place de ces objectifs à l'horizon 2050 permet une réduction des consommations énergétiques de 22,0% et des émissions de gaz à effet de serre de 28,7% à l'horizon 2050.

SECTEUR INDUSTRIE HORS BRANCHE ENERGIE				
	Réduction des consommations par la sobriété	Réduction des consommations par l'efficacité	TOTAL (%) *	TOTAL (GWh)
2014 Données initiales Prosper	-	-	-	18,3
2021 Tendanciel Prosper	-	-	-	18,8
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-1,2%	-1,0%	-2,3%	18,4
2027	-2,5%	-2,1%	-4,6%	17,9

Valeur liée aux objectifs stratégiques				
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-3,7%	-3,1%	-6,8%	17,5
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-12,0%	-10,0%	-22,0 %	14,7

* Le pourcentage « total » peut différer de la somme des actions du fait des arrondis

	SECTEUR INDUSTRIE HORS BRANCHE ENERGIE				
	Réduction des émissions par la sobriété	Réduction des émissions par l'efficacité	Réduction des émissions par la substitution	TOTAL (%) *	TOTAL (teqCO ₂)
2014 Données initiales Prosper	-	-	-	-	3 562
2021 Tendanciel Prosper	-	-	-	-	3 562
2024 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-1,2%	-1,0%	-0,7%	-3,0%	3 456
2027 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-2,5%	-2,1%	-1,4%	-5,9%	3 350
2030 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-3,7%	-3,1%	-2,1%	-8,9%	3 244
2050 Valeur liée aux objectifs stratégiques	-12,0%	-10,0%	-6,7%	-28,7%	2 538

* Le pourcentage « total » peut différer de la somme des actions du fait des arrondis

4.6. Industrie branche énergie

En ce qui concerne la branche énergie de l'industrie, ses consommations sont intégrées dans la production qu'elle fournit. Il est supposé ici que les pertes seront du même ordre de grandeur dans le futur et que cela n'engendrera pas de baisse de consommation.

4.7. Déchets

Pour rappel, le secteur Déchets est le huitième poste de consommations énergétiques avec 0,6% des consommations d'énergie totales du territoire, et d'émissions de gaz à effet de serre, avec 0,2% des émissions totales du territoire.

Le secteur des déchets présente des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre faibles. En effet, il s'agit d'un secteur minoritaire par rapport aux autres, et le territoire est très engagé dans ce domaine. Les actions déjà mises en place permettent de réduire l'impact de ce secteur dans le bilan global. Ainsi, la poursuite et l'amélioration de la politique globale concernant la gestion des déchets sera mise en place par la Communauté de Communes. Celle-ci devrait notamment permettre de poursuivre la réduction engagée des tonnages de déchets collectés par habitant et par an. Ainsi, non seulement les émissions liées directement au tonnage de déchet vont diminuer mais également toutes celles relatives à leur collecte et leur traitement.

5. STRUCTURATION DU PLAN D'ACTION DU PCAET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NORD EST BEARN

Le scénario de la stratégie du PCAET de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn repose donc sur de nombreux travaux et échanges avec les services de la collectivité, les partenaires institutionnels, économiques et associatifs et plus largement l'ensemble des acteurs du territoire. Il a également cherché à inclure, autant que possible, la logique de l'évaluation environnementale afin de limiter ses impacts négatifs sur l'environnement et de consolider les impacts positifs attendus.

Ce scénario doit permettre la structuration du programme d'actions, au travers de 4 axes :

- **Axe 1**
Produire : Engager les transitions agricole et forestière pour la pérennisation des ressources nourricières et naturelles du territoire

- **Axe 2**
Transformer : Promouvoir les filières renouvelables pour un territoire vertueux en énergie

- **Axe 3**
Vivre : Faire de la sobriété et de l'efficacité énergétique la garantie d'un cadre de vie à haute valeur environnementale et sociale

- **Axe 4**
Circuler : Favoriser les mobilités vertes pour un aménagement durable du territoire

En tout 20 actions sont programmées sur les 6 années de mise en œuvre du PCAET. Un rapport dédié, le programme d'actions, présente de manière exhaustive l'ensemble des actions et de leurs moyens associés.

Le tableau suivant présente la traduction opérationnelle de ces 4 axes stratégiques par des actions déjà réalisées, initiées ou en cours de réflexion par la Communauté de Communes du Nord Est Béarn ou par des propositions d'actions, ayant servi aux ateliers de définition du programme d'actions.

Axes Stratégiques	Secteurs du PCAET	Objectifs stratégiques à l'horizon 2050	Actions réalisées/initiées ou en cours par la CCNEB + actions TVB	Propositions d'actions pour le PCAET
Axe 1 - Produire : Engager les transitions agricole et forestière pour la pérennisation des ressources nourricières et naturelles du territoire	Agriculture/Forêt	Conversion de 60% des surfaces agricoles dont 20% en Agriculture Biologique / Substitution des engrais minéraux à hauteur de 40%	Mise en culture (semences locales) et gestion d'une parcelle agro-forestière en collaboration avec le Syndicat Mixte Adour Amont	Organisation annuelle d'évènements pour la découverte et la valorisation des différentes pratiques culturelles alternatives aux pratiques conventionnelles
			Mise en réseau des cuisiniers du Nord Est Béarn pour "Manger bio et local" (portée par les communes en direct depuis 2020 - La CCNEB garde la main pour certaines de ses crèches)	Sensibilisation des professionnels et des scolaires (enseignement Lycées agricoles, ...) aux enjeux de la transmission et de l'adaptation des pratiques culturelles au changement climatique
			Création d'une plate-forme logistique du Collectif Fermier 64 à l'échelle du Béarn porté par le Pôle Métropolitain	
			Accompagnement d'un groupe pilote d'agriculteurs vers un changement de pratiques favorables à la biodiversité	
			Soutien aux agriculteurs mettant en œuvre des pratiques favorables à la biodiversité	
		Favoriser une meilleure gestion des effluents d'élevage, 40% des déjections méthanisées		Cf. Axe stratégique "ENR"
		Substitution de 40% des énergies fossiles		Sensibiliser les entreprises à des modes de chauffage plus vertueux et au remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables
				Communiquer sur les aides existantes
		Autre / Transversal	Création de la Conserverie du Vic-Bilh, atelier d'abattage et de transformation des productions viande (repris par la SAS Les producteurs depuis 2020)	Mise en œuvre et développement des crédits carbone sur le territoire
			Inventaire des milieux ouverts à forte valeur écologique	Création d'un annuaire des producteurs du territoire et valorisation et/ou création d'une "marque agricole" (stratégie de marketing)
			Création d'une filière apicole locale et développement de la ressource mellifère sur le territoire	Organisation des événements du producteur au consommateur "agriculteurs-habitants" : présentation des métiers, outils, machines, semences, cultures, élevage, ...
			Réalisation d'un état des lieux de l'élevage à l'échelle du territoire	Création d'un marché bio (une fois par semaine/mois, ...)
		Adaptation du territoire au Changement Climatique	Mise en place d'un Plan Approvisionnement Territorial Bois à l'échelle du Béarn porté par la COFOR	Promotion des gîtes à la ferme (label tourisme vert)
			Réalisation d'une cartographie et d'une caractérisation précise des boisements du territoire	*Sensibiliser et informer sur la nature, le cycle et la disponibilité de la ressource en eau et valorisation des haies brise-crue (visite de sites) dans le cadre des programmes de plantation
			Elaboration d'une stratégie forestière sectorisée et partagée à l'échelle du territoire	*Favoriser la récupération des eaux de pluie sur le territoire

			Participation de la CCNEB au Projet Alimentaire et Agricole Territorial (PAAT) Béarn porté par le Pôle Métropolitain	*Réaliser une étude de vulnérabilité sur le territoire (évolutions climatiques et aléas induits, impact économiques, sociaux et environnementaux associés)
			Définition d'une stratégie d'adaptation au changement climatique pour le domaine viticole : Laboratoire d'Innovation Territorial (LIT) Madiran dans le cadre de la candidature régionale "VitiREV" au dispositif TIGA (portée par la Maison des Vins du Madiran)	*Développer la culture du risque en informant et communiquant auprès de tous les usagers
			*Mise en place de parcours éco-touristiques mettant en valeur les richesses du territoire	
		Séquestration carbone	*Plantation de haies bocagères pour un territoire résilient face au changement climatique	Définition d'une stratégie de valorisation de la biomasse (entretien haies)
		Exemplarité de la CCNEB	*Création d'une série de vidéos permettant la valorisation des bonnes pratiques de la collectivité et des acteurs du territoire auprès d'un large public	Développement de la politique de gestion et de préservation du patrimoine naturel de la CCNEB grâce à la séquence "Eviter, Réduire, Compenser"
	Création au sein de la CCNEB d'un poste de chargé de missions pour faire le lien entre service Agricole et service Environnement (mise en œuvre des actions du secteur agri du PCAET, TVB, ...)			
Axe 2 - Transformer : Promouvoir les filières renouvelables pour un territoire vertueux en énergie	ENR	Développement important de la production d'énergies renouvelables	Engagement de la CCNEB dans le Contrat de Développement Territorial des énergies renouvelables thermiques avec l'ADEME et le SDEPA	Création d'un guichet unique pour les ENR (bois énergie, photovoltaïque, ...)
			Mise en place d'un Plan Approvisionnement Territorial Bois à l'échelle du Béarn porté par la COFOR	Définition des Energies Renouvelables : acculturation et promotion sur le territoire
				Elaborer un schéma directeur de développement des énergies renouvelables et de récupération (état des lieux des filières, estimation du potentiel en fonction des filières, ...)
				Mise en place ou soutien à des projets participatifs de développement des énergies renouvelables (financement ouvert aux citoyens, économie citoyenne, ...)
				Accompagnement à la constitution de groupes de travail thématiques pour la mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables
				Etude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine des agriculteurs du territoire (via le cadastre solaire, via une étude globale sur les toitures, ...)
		Tertiaire - Substitution de 95% du fioul et 30% du gaz	Construction d'un réseau de chaleur pour l'EPHAD, l'école, le collège et les vestiaires sur la commune de Lembeye	Réalisation d'études d'opportunité sur l'installation de réseaux de chaleur
				Sensibiliser les entreprises à des modes de chauffage plus vertueux et au remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables
				Communiquer sur les aides existantes

		Industrie - Substitution de 100% du fioul et de 30% du gaz		Sensibiliser les entreprises à des modes de chauffage plus vertueux et au remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables Communiquer sur les aides existantes
		Autre / Transversal		Soutenir financièrement les initiatives climat-air-énergie des acteurs économiques du territoire Expérimenter une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)
		Exemplarité de la CCNEB	*Création d'une série de vidéos permettant la valorisation des bonnes pratiques de la collectivité et des acteurs du territoire auprès d'un large public	Réalisation d'études d'opportunité sur l'installation de réseaux de chaleur
			Contractualisation avec un fournisseur d'énergie pour l'alimentation des bâtiments de la CCNEB en électricité verte	Réalisation d'un diagnostic des structures, terrains communaux et intercommunaux pouvant accueillir des projets photovoltaïques (sites et sols pollués, bâtiments et parking existants)
				Recherche de l'autonomie énergétique pour le siège de la CCNEB avec la pose de panneaux photovoltaïques sur les parkings attenants
				Actions de sensibilisation sur les économies d'énergie auprès des agents de la CCNEB
	Résidentiel Habitat	Rénovation de 40% du parc de logement à un niveau de performance BBC et de 60% à un niveau modeste	Création d'une plateforme de Rénovation énergétique (particuliers)	Mesurer l'efficacité énergétique du parc privé (réalisation d'études énergétiques / mesure des pertes d'énergie des bâtiments : thermographie aérienne, balades thermiques, ...)
			Renforcement financier du programme départemental PIG Home "Bien chez-soi"	Mobiliser les acteurs de la filière rénovation et de l'écoconstruction (développement de la filière, formation des artisans, ...)
				Expérimenter et communiquer par la mise en place d'une campagne d'isolation à l'échelle d'un quartier
		100% des habitants sensibilisés et 80% de mise en pratique		Programme de sensibilisation aux écogestes à destination d'un large public
		Substitution de 80% du fioul et de 50% du gaz fossile		Sensibiliser les habitants à des modes de chauffage plus vertueux et au remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables Communiquer sur les aides existantes (valable pour tous les publics)
				Elaborer une stratégie patrimoniale avec un programme de rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux
		Tertiaire - Rénovation de 40% du parc tertiaire à un niveau de performance BBC et de 60% à un niveau modeste	Adhésion de la CCNEB au Conseil en Energie Partagée porté par le Syndicat Départemental d'Electrification des Pyrénées-Atlantiques Création d'une plateforme de Rénovation énergétique (petit tertiaire privé)	

		Tertiaire - 100% des usagers et employés sensibilisés et 80% de mise en pratique		Accompagner les entreprises dans leur démarche de sobriété (énergie mais également eau, déchets, ...)	
		Industrie - Amélioration de l'efficacité énergétique de 10%		Renforcer les diagnostics énergétiques à destination des industries, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie	
		Industrie - 100% des usagers et employés sensibilisés et 80% de mise en pratique		Accompagner les entreprises dans leur démarche de sobriété (énergie mais également eau, déchets, ...) et dans l'aménagement de leur bâtiment existant ou futur	
		Autre / Transversal	Etude stratégique de l'habitat pour le renouvellement urbain en centres-bourgs (Petites Villes de Demain)		Être exemplaire sur les rénovations et la construction neuve de bâtiments publics
			Réalisation d'une Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS) sous le prisme de la biodiversité (santé humaine et santé environnementale)		Travailler sur les règles d'urbanisme pour une meilleure intégration des enjeux au sein des zones d'activités économiques (densification, emprise au sol maximale, espaces verts, ...)
			Engagement de la CCNEB dans le Contrat Local de Santé (CLS) Est Béarn		Création de jardins partagés intercommunaux
					Organisation de "défis" grand public pour le développement durable (semaine sans écran, défis famille, ...)
		Adaptation du territoire au Changement Climatique	Mise en œuvre d'une trame noire à l'échelle du Pôle Métropolitain - "La nuit sous un autre jour"		Création d'une cartographie interactive des solutions écologiques locales
			Intégration d'un Coefficient d'Occupation de la Biodiversité (COB) sectorisé dans le futur document d'urbanisme intercommunal pour la prise en compte du patrimoine naturel		Action(s) de sensibilisation aux nouvelles techniques de construction (bioclimatiques, ...) et à l'utilisation de matériaux biosourcés
			Mobilisation des habitants pour favoriser l'accueil de la biodiversité dans les jardins		Elaborer un Plan Intercommunal de Sauvegarde et accompagner chaque commune pour l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde
			Essai de gestion différenciée sur une parcelle d'espace vert de la CCNEB (siège CCNEB)		Lutter contre l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols (communication auprès des aménageurs, intégration de règles dans le PLUi, sensibiliser et former les élus et services, optimiser les espaces existants types locaux vacants, dents creuses, friches, ...)
			Amélioration et partage des connaissances des zones humides et milieux associés		Etudier les potentiels de désimperméabilisation sur le territoire
			Confortement des plans de gestion existants et développement de plans de gestion multi-sites		Améliorer et anticiper la gestion des eaux pluviales au sein des projets d'aménagement
*Mise en place de parcours éco-touristiques mettant en valeur les richesses du territoire			Développer les espaces végétalisés en ville pour lutter contre les îlots de chaleur		
Elaboration d'un plan de gestion et de végétalisation des espaces verts sur des parcelles tests de communes volontaires appartenant à la CCNEB			Sensibiliser et communiquer sur l'importance du végétal en ville		
Création d'une application mobile et participative pour le recensement et la cartographie des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) à l'échelle du territoire		Intégrer les enjeux de végétalisation et de désimperméabilisation ainsi que d'utilisation des nouveaux matériaux au sein des projets d'aménagement			

		Mise en place des mesures de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux	*Sensibiliser et informer sur la nature, le cycle et la disponibilité de la ressource en eau		
		Expérimentation de programmes pilotes multi-thématiques de gestion des milieux aquatiques	Elaborer un Schéma Directeur d'assainissement des eaux pluviales et intégrer les prescriptions et le zonage associés au PLUi		
		Renforcement de l'offre pédagogique auprès des scolaires portant sur le patrimoine naturel de la CCNEB	*Favoriser la récupération des eaux de pluie sur le territoire pour pallier aux périodes de sécheresse		
		Renforcement de l'offre d'animations et d'évènements grand public pour la découverte et la valorisation du patrimoine naturel de la CCNEB	*Réaliser une étude de vulnérabilité sur le territoire (évolutions climatiques et aléas induits, impact économiques, sociaux et environnementaux associés)		
			Désimperméabilisation d'espaces communautaires en zone inondable en créant un espace paysager		
			*Développer la culture du risque en informant et communiquant auprès de tous les usagers		
	Séquestration carbone		*Plantation de haies bocagères pour un territoire résilient face au changement climatique		
		Exemplarité de la CCNEB	Réalisation du diagnostic de la Trame Verte et Bleue (2018) et prise en compte dans les documents d'urbanisme intercommunaux		
			*Création d'une série de vidéos permettant la valorisation des bonnes pratiques de la collectivité et des acteurs du territoire auprès d'un large public		
		Création d'une maquette numérique pour la réalisation et l'impression de panneaux itinérants d'information et de sensibilisation sur les projets réalisés dans et/ou par la collectivité			
	Déchets	Poursuite et renforcement de la sensibilisation à la réduction des déchets	Promotion d'une politique "zéro déchet" au sein de la CCNEB	Renforcement de la politique "zéro déchet" au sein de la CCNEB	
		Soutien au développement d'actions d'économie circulaire	Construction et accompagnement d'une ressourcerie - recyclerie sur le territoire		
		Valorisation des déchets, qui présentent un potentiel important de ressource énergétique (méthanisation, valorisation énergétique, ...)		Amplifier les actions en faveur de la valorisation énergétique des biodéchets	
		Autre / Transversal	Formalisation de marchés publics pour l'achat groupé de fournitures en réseau local et/ou durable et de produits d'entretien écologiques		Agir sur la publicité pour informer et sensibiliser sur la consommation responsable et l'économie circulaire
			Localisation d'emplacements pour la création de plateformes réglementées au stockage et recyclage de déchets inertes et sécurisation dans le futur document d'urbanisme intercommunal de la CCNEB		
Réalisation d'un programme global de résorption d'anciennes zones polluées sur le territoire de la CCNEB					

		Adaptation du territoire au Changement Climatique		Réaliser une étude sur la revalorisation des eaux grises
		Exemplarité de la CCNEB	*Création d'une série de vidéos permettant la valorisation des bonnes pratiques de la collectivité et des acteurs du territoire auprès d'un large public	Réalisation d'un guide des "Usages et bonnes pratiques" pour l'utilisation des outils numériques à destination des agents de la CCNEB
			Dématérialisation des démarches, actes et tâches courantes menés par les services de la CCNEB	Développement d'une stratégie "zéro déchet" et "anti-gaspillage" des repas distribués aux personnes âgées (mission portage de repas)
				Engagement de la CCNEB dans l'utilisation de matériel informatique et numérique reconditionné
Axe 4 - Circuler : Favoriser les mobilités vertes pour un aménagement durable du territoire	Transport routier de personnes	Report modal de 15% des trajets initiaux en voitures vers les transports en commun		Relais de l'information sur les actions portées par la Région Nouvelle-Aquitaine en termes de transports collectifs
				Promotion du transport à la demande sur le territoire par le D64
		Report modal de 20% des trajets initiaux en voitures vers les modes actifs	Définition d'un schéma cyclable à l'échelle du territoire	Dans le prolongement de la définition d'un schéma cyclable : améliorer les équipements, infrastructures et services pour les mobilités douces (augmentation des stationnements au niveau des principaux pôles/bâtiments publics ; développement des services privés ou publics dédiés aux vélos tels que les ateliers de réparation, la formation au vélo, ...)
			*Mise en place de parcours éco-touristiques mettant en valeur les richesses du territoire	Proposition par la CCNEB d'une prime pour l'achat d'un vélo électrique
		Développement du covoiturage : 15% des conducteurs deviennent passagers	Création de parkings de co-voiturage	Développement du " Réseau Pouces " sur le territoire de la CCNEB
		Baisse des distances parcourues de 20%	Ouverture de tiers-lieux et d'espaces de coworking sur le territoire	
			Mise en place du télétravail	
		Substitution de 75% des véhicules thermiques		Promouvoir les véhicules décarbonés (communication sur les aides disponibles / identification des zones favorables et développement de bornes/stations de recharge/de ravitaillement)
		Autre / Transversal		Communiquer / informer / expérimenter pour faire changer la perception de la mobilité et les pratiques
				Elaboration de Plans Mobilités Entreprises sur le territoire
	Favoriser l'autopartage (entre particuliers, entre entreprises / étude d'opportunité pour la mise à disposition d'une flotte de véhicules en autopartage par la collectivité)			

				Repenser l'espace public dans le PLUi Pays de Morlaàs et Coteaux du Vic-Bilh sur des lieux ciblés pour renforcer les mobilités douces (régulation du trafic, création de zones apaisées, réduction de la vitesse, végétalisation de l'espace public, réduction du stationnement, ...)
				Accompagnement d'un groupe pilote de professionnels vers des modes de déplacements et de transports plus vertueux dans le cadre de leurs activités
		Adaptation du territoire au Changement Climatique		*Réaliser une étude de vulnérabilité sur le territoire (évolutions climatiques et aléas induits, impact économiques, sociaux et environnementaux associés)
				*Développer la culture du risque en informant et communiquant auprès de tous les usagers
		Exemplarité de la CCNEB	Renouvellement de la flotte automobile de la CCNEB pour des véhicules à énergie propre	Constitution d'une flotte de vélos électriques pour les agents de la CCNEB
			Mise en place du Forfait Vélo pour les agents de la CCNEB	
	Transport routier de marchandises	Baisse des distances parcourues par les marchandises + écoconduite	Accompagnement d'un groupe pilote de professionnels vers des modes de déplacements et de transports plus vertueux dans le cadre de leurs activités	Optimiser la logistique et la gestion des flux de marchandises sur le territoire (réaliser un état des lieux des flux de marchandises sur le territoire / programme InterLuD)
		Optimisation du transport de marchandise (taux de remplissage des camions, ...)		Améliorer la logistique du dernier kilomètre pour le transport de marchandises
		Substitution de 75% des véhicules thermiques		Promouvoir les véhicules décarbonés (communication sur les aides disponibles / identification des zones favorables et développement de bornes/stations de recharge/de ravitaillement)
			*Création d'une série de vidéos permettant la valorisation des bonnes pratiques de la collectivité et des acteurs du territoire auprès d'un large public	

* Action présente dans plusieurs axes : multithématique

6. ANNEXES

6.1. Tableau de comparaison du PCAET avec les documents nationaux

Thématiques	Document de référence	Cadre et objectifs nationaux	Déclinaison dans le PCAET
Séquestration carbone	Code de l'Environnement	Renforcement de la capacité de stockage du carbone (végétation, sols et bâtiments)	Renforcement de la capacité de stockage de carbone par la création ou le renforcement de linéaire de haies bocagères et des espaces végétalisés au sein des espaces urbanisés.
Qualité de l'air	Code de l'Environnement	Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration (pour chaque secteur d'activités)	Réduction des émissions de polluants par le changement de motorisation des transports routiers, la substitution du fioul et le changement de pratiques agricoles notamment.
Émissions de gaz à effet de serre	LTECV / LEC	Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030, atteindre la neutralité carbone et diviser par 6 les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050	Réduction de 52,9% des émissions de GES entre 2021 et 2050.
Consommations d'énergie	LTECV / LEC	Réduire la consommation énergétique finale de 50% en 2050 par rapport à la référence 2012, en visant un objectif intermédiaire de 20% en 2030	Réduction de la consommation énergétique finale (tous secteurs confondus) de 34,3% entre 2021 et 2050. Réduction importante du fioul et du gaz au sein des secteurs relatifs aux bâtiments et substitution forte des véhicules fonctionnant aux produits pétroliers.
		Réduire la consommation énergétique primaire des énergies fossiles de 30% en 2030 par rapport à la référence 2012, en modulant cet objectif par énergie fossile en fonction du facteur d'émissions de gaz à effet de serre de chacune	
Energies renouvelables	LTECV / LEC	Augmenter la part des énergies renouvelables à 23% de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et à 33% de cette consommation en 2030	33,2% minimum de couverture par les énergies renouvelables de la consommation énergétique totale en 2050 (probablement plus, la donnée initiale étant sous-estimée du fait de l'absence d'étude)
Transport	SNBC	Diminuer de 28% les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 par rapport à 2015 et atteindre une « décarbonation complète de l'énergie consommée » d'ici 2050	Réduction de 69,3% des émissions de gaz à effet de serre du secteur transport routier - transport de personnes - entre 2021 et 2050.

Thématiques	Document de référence	Cadre et objectifs nationaux	Déclinaison dans le PCAET
			Réduction de 54,9% des émissions de gaz à effet de serre du secteur transport routier - transport de marchandises - entre 2021 et 2050. Substitution de 75% des véhicules thermiques à l'horizon 2050.
Bâtiment	SNBC	Diminuer de 49% les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 par rapport à 2015 et atteindre une « décarbonation complète de l'énergie consommée » d'ici 2050	Réduction de 72,7% des émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel entre 2021 et 2050. Réduction de 61,7% des émissions de gaz à effet de serre du secteur tertiaire entre 2021 et 2050. Substitution de 80% du fioul et de 50% du gaz fossile pour le secteur résidentiel et de 95% du fioul et de 30% du gaz fossile pour le secteur tertiaire à l'horizon 2050.
Industrie	SNBC	Diminuer de 35% les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 par rapport à 2015 et de 81% d'ici 2050	Réduction de 28,7% des émissions de gaz à effet de serre du secteur industrie (hors branche énergie) entre 2021 et 2050. Substitution de 100% du fioul et de 30% du gaz fossile à l'horizon 2050.
Agriculture	SNBC	Diminuer de 46% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 et atteindre la « décarbonation complète de l'énergie consommée » d'ici 2050	Réduction de 48,7% des émissions de gaz à effet de serre du secteur agriculture entre 2021 et 2050. Substitution de 40% des énergies fossiles consommées par les engins agricoles et les bâtiments.

6.2. Tableau de comparaison du PCAET avec les documents régionaux

Thématiques	Document de référence	Cadre et objectifs régionaux	Déclinaison dans le PCAET
Émissions de gaz à effet de serre	SRADDET Nouvelle Aquitaine	Réduction de 75% des émissions de gaz à effet de serre entre 2010 et 2050	Réduction de 52,9% des émissions de GES entre 2021 et 2050.
Consommations d'énergie	SRADDET Nouvelle Aquitaine	Réduction de 50% des consommations d'énergie finale entre 2010 et 2050	Réduction de la consommation énergétique finale (tous secteurs confondus) de 34,3% entre 2021 et 2050.
Energies renouvelables	SRADDET Nouvelle Aquitaine	Multiplication par 4 de la production d'énergies renouvelables sur le territoire entre 2015 et 2050	Augmentation très importante de la production d'énergies renouvelables (de 4,4 GWh à 153,4 GWh en 2050) pour atteindre une couverture par les énergies renouvelables locales de 33,2% de la consommation énergétique totale en 2050 (probablement plus, la donnée initiale étant sous-estimée du fait de l'absence d'étude)
Transport	SRADDET Nouvelle Aquitaine	Réduction des émissions de gaz à effet de serre des transports de 45% en 2030 et 94% en 2050 (par rapport à 2010)	Réduction de 51,9% des consommations énergétiques et de 69,3% des émissions de gaz à effet de serre du secteur transport routier - transport de personnes - entre 2021 et 2050.
		Réduction des consommations d'énergie de 34% en 2030 et 61% en 2050 (par rapport à 2010)	Réduction de 31,0% des consommations énergétiques et de 54,9% des émissions de gaz à effet de serre du secteur transport routier - transport de marchandises - entre 2021 et 2050.
Bâtiment	SRADDET Nouvelle Aquitaine	Réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel et tertiaire de 67% en 2030 et 90% en 2050 (par rapport à 2010)	Réduction de 38,4% des consommations énergétiques et de 72,7% des émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel entre 2021 et 2050.
		Réduction des consommations d'énergie du secteur résidentiel et tertiaire de 36% en 2030 et 54% en 2050 (par rapport à 2010)	Réduction de 38,5% des consommations énergétiques et de 61,7% des émissions de gaz à effet de serre du secteur tertiaire entre 2021 et 2050.

Thématiques	Document de référence	Cadre et objectifs régionaux	Déclinaison dans le PCAET
Agriculture, Forêt et pêche	SRADDET Nouvelle Aquitaine	Réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole de 24% en 2030 et 37% en 2050 (par rapport à 2010)	Réduction de 48,7% des émissions de gaz à effet de serre du secteur agriculture entre 2021 et 2050.
		Réduction des consommations d'énergie du secteur agricole de 26% en 2030 et 33% en 2050 (par rapport à 2010)	Substitution de 40% des énergies fossiles consommées par les engins agricoles et les bâtiments.
Industrie	SRADDET Nouvelle Aquitaine	Réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'industrie de 44 % en 2030 et 71 % en 2050 (par rapport 2010)	Réduction de 22,0% des consommations énergétiques et de 28,7% des émissions de gaz à effet de serre du secteur industrie (hors branche énergie) entre 2021 et 2050.
		Réduction des consommations d'énergie du secteur de l'industrie de 11 % en 2030 et 31% en 2050 (par rapport à 2010)	
Déchet	SRADDET Nouvelle Aquitaine	Réduire les déchets d'activités économiques de 1,2 million de tonnes à horizon 2031	Secteur minoritaire par rapport aux autres, et territoire très engagé dans ce domaine. Ainsi, la poursuite et l'amélioration de la politique globale concernant la gestion des déchets sera mise en place par la Communauté de Communes. Celle-ci devrait notamment permettre de poursuivre la réduction engagée des tonnages de déchets collectés par an. Ainsi, non seulement les émissions liées directement au tonnage de déchet vont diminuer mais également toutes celles relatives à leur collecte et leur traitement.
		Réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur des déchets de 52 % en 2030 et 83% en 2050 (par rapport à 2010)	
Environnement	SRADDET Nouvelle Aquitaine	Réduction de 50% le rythme de la consommation foncière sur le territoire régional à l'horizon 2030	<p>Priorisation de l'enveloppe urbaine des bourgs avant de penser à leur extension, en fonction des capacités réelles de densification des communes.</p> <p>Préservation des espaces naturels (massifs forestiers, zones humides, etc.).</p> <p>Développement de la végétalisation urbaine et de la trame verte et bleue dans les centre-bourgs pour le bien-être des habitants.</p>
Qualité de l'air	SRADDET Nouvelle Aquitaine	Réduction des émissions de SO ₂ de 77% ; de NO _x de 69% ; de COVNM de 52% ; de NH ₃ de 13% et de particules fines de 57% d'ici 2030 par rapport à 2005	Réduction importante de l'ensemble des polluants atmosphériques grâce à la réduction des consommations pour chaque secteur.